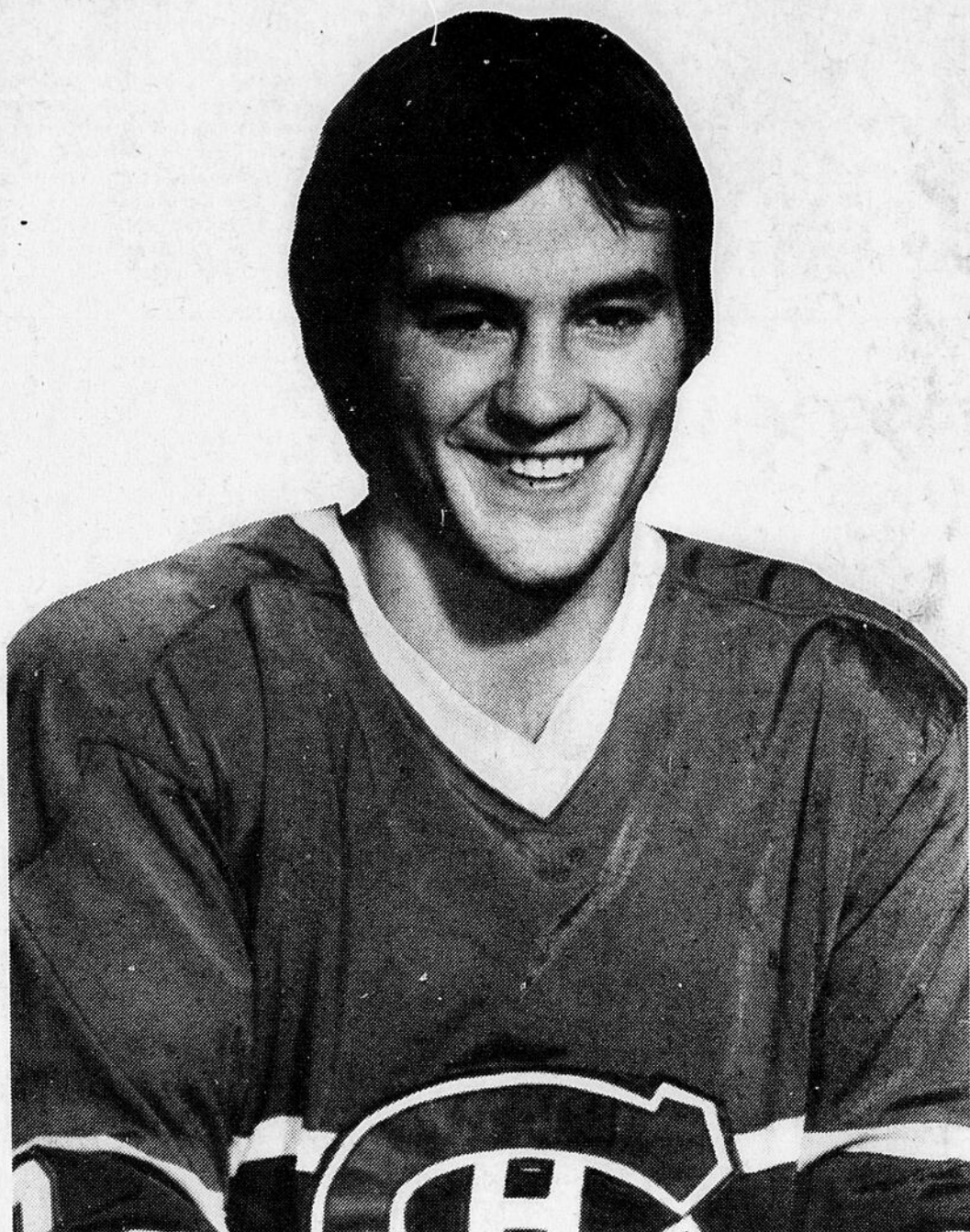


L'enfant terrible du Canadien



RICK CHARTRAW, malgré ses allures loufoques, cadre bien dans le système du club Le Canadien de Montréal...

MONTREAL — Il fait un temps de chien. Sur la rue Atwater, les piétons se frottent les épaules sur la structure du Forum pour éviter les rafales de vent. Au coin de la rue, ceux qui attendent l'autobus ont trouvé un petit refuge à l'intérieur de l'édifice où ont accès les employés.

En ce terrible matin de novembre, Rick Chartraw arrive en toute hâte, cheveux en broussaille. Les curieux sont étonnés, Chartraw se présente en bicyclette à un exercice du Tricolore. Ça ne s'était jamais vu auparavant, même les employés du Forum ne peuvent retenir leur sourire.

Pire encore, il est 11h55 et l'exercice est prévu pour midi et déjà Scotty Bowman, le grand dictateur fait la grimace sur la patinoire.

"Où est ce maudit Chartraw?", demande Bowman à l'entraîneur Pierre Meilleur.

— Il arrive Scotty. Je viens de l'appeler à son appartement et son cadran, semble-t-il, n'a pas fonctionné ce matin.

Bowman lance un juron. Quelques mois plus tard, après un court séjour avec les Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse, Chartraw se présente à l'heure à l'entraînement... mais cette fois-ci, il est accompagné. Une belle rouquette d'Halifax est dans les gradins et son regard ne quitte pas Chartraw.

Bowman s'approche de la rampe et lance: "Tu as vu cette belle fille. Il faut croire que Chartraw s'est trouvé un réveille-matin."

La glorieuse histoire du Canadien n'a jamais connu un athlète aussi controversé que Rick Chartraw. Pour quelques saisons, on a assisté au passage très bref de Mickey Redmond dont la spécialité était de forger des mensonges.

Il y a Chuck Lefley qui a osé défier les autorités en entraînant les jeunes joueurs de l'organisation dans les discothèques de la métropole.

Les deux joueurs ont rapidement fait leurs valises suite aux enquêtes du lieutenant Bowman.

Jusqu'à maintenant, Rick Char-

traw a surmonté tous les obstacles et au grand étonnement de tous, Sam Pollock lui présentait un pacte de trois saisons, l'été dernier, et, encore plus étonnant, Chartraw, à couteau tiré avec son pilote, a immédiatement sauté sur l'occasion.

"Ecoute, tu n'abandonnes pas la meilleure organisation sportive au monde pour le plaisir de la chose. Bowman a ses torts, j'ai les miens, alors autant recommencer à zéro. Moi, je veux jouer au hockey, je veux apprendre à bien jouer au hockey et il n'y a pas d'autre endroit que cette ville merveilleuse et des camarades de travail exceptionnels."

Il y a eu métamorphose chez Rick Chartraw. C'est maintenant un athlète discipliné. Bien entendu, il portera toujours la chemise déboutonnée jusqu'au nombril, mais ça, c'est sa personnalité. Il fréquente toujours les discothèques, mais il ne rate plus des exercices et il travaille dur.

Il me confie d'ailleurs qu'il a voulu imiter son grand copain Derek Sanderson et attirer l'attention des gens par ses idées loufoques. Pour lui, il fallait accroître sa popularité en dépit d'un talent très mitigé. Or, il appartenait à la mauvaise organisation pour suivre le sentier de Sanderson.

Son plan était bien tracé. Plus souvent qu'autrement, il a déblatéré contre Bowman, le traitant de dictateur, d'homme sans cœur et sans respect pour ses troupes.

Il s'est permis des absences à des séances d'entraînement ce qui constitue un sacrilège dans les lois du Forum.

Il ne respectait pas les règlements de l'équipe à l'étranger. On se souvient qu'à Colorado Springs, il était demeuré au lit plutôt que de chauffer les patins. "J'ai mal à la tête", avait-il dit à Bowman. Inutile de préciser que cette déclaration avait provoqué le rire général chez ses coéquipiers.

Au cours de ce même voyage sur la Côte du Pacifique, il chambrait avec Serge Savard, un homme calme, réservé et qui dévore les pages financières des journaux plutôt que de scruter le Playboy ou encore le Penthouse.

Mais, comme tout le monde, Savard s'est laissé embarquer dans le tourbillon de Rick Chartraw. A l'arrivée de l'équipe à Vancouver, Chartraw et Savard avaient le cigare accroché aux lèvres.

"Ma foi, vous me paraissez au-dessus de vos affaires", demande Guy Lafleur à ses deux coéquipiers.

"Ecoute, Guy, lui répond Savard, tu devrais vivre l'expérience d'un voyage avec Chartraw à tes côtés.

Tout d'abord, ça fait huit jours que l'on a quitté Montréal et je n'ai pas encore transporté une seule de mes valises,

Rick en prend soin grâce à des porteurs. Dans notre chambre, c'est toujours le grand luxe, si nous voulons une bière, il téléphone, enfin, tu ne t'occupes de rien. Je t'avoue que je n'avais jamais rien vu de tel auparavant."

On pourra rappeler aussi cet incident alors que Chartraw avait oublié ses clés dans son appartement, situé au 9e étage.

Il venait de connaître une soirée mouvementée quelque part dans une discothèque de Montréal et réalisant son erreur, il avait iongé les structures de béton de l'extérieur pour atteindre finalement le balcon de son appartement. Le lendemain matin, il racontait son aventure à ses coéquipiers et plusieurs frissonnaient de peur. "Tu n'as pas fait ça, disaient-ils. Tu aurais pu te tuer. T'es fou."

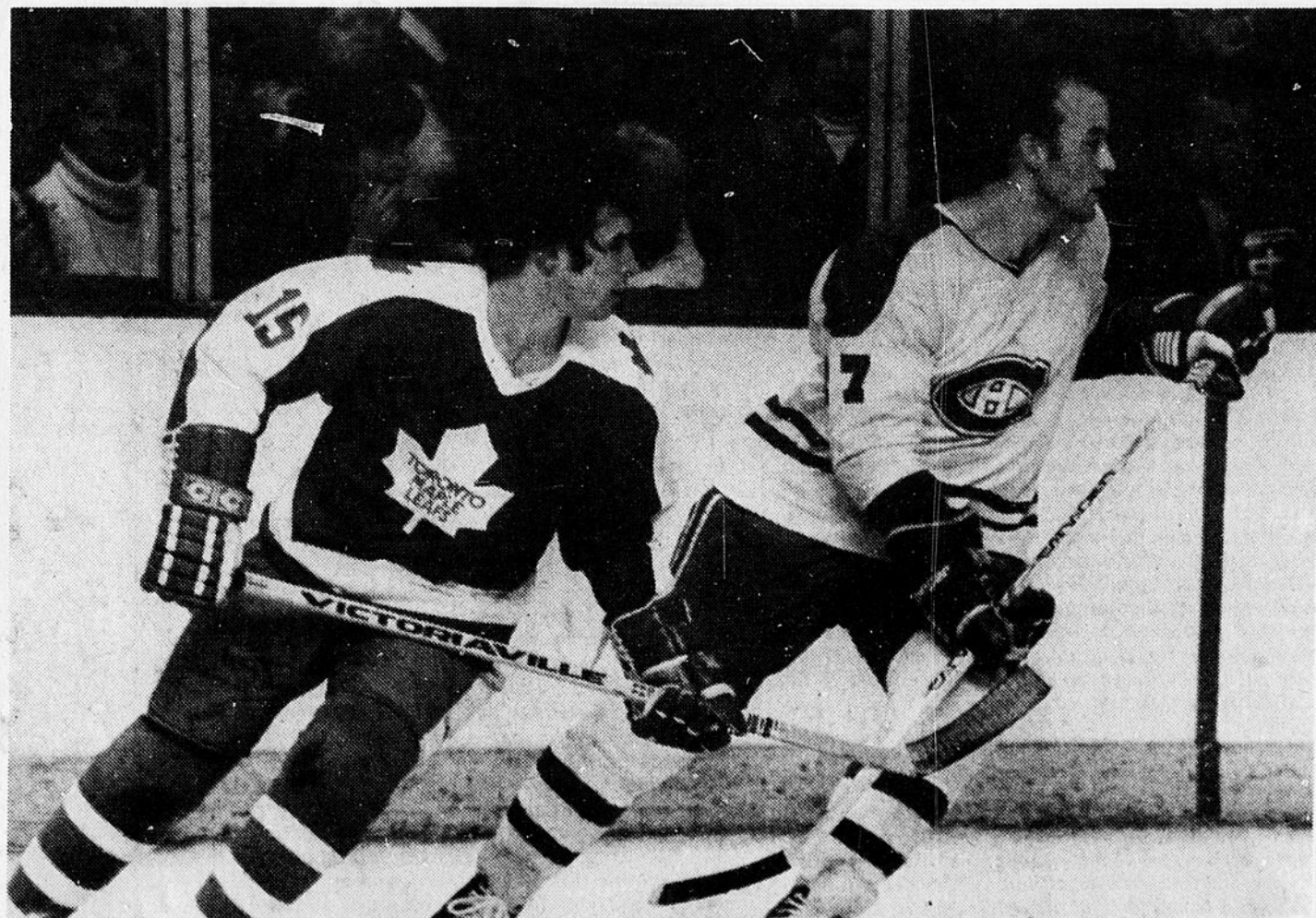
— C'est aujourd'hui que vous le réalisez, avait-il répliqué.

Photos: Pierre Beaudry
Texte: Yvon Pedneault

Rick Chartraw est un homme bizarre, souventes fois perdu dans ses pensées. Il possède également un caractère impulsif mais s'est toujours bien gardé de vouer le plus grand respect pour les athlètes qui l'entourent.

Au cours des dernières saisons, les rumeurs se sont multipliées dans son cas. Les Rangers de New York recherchaient ses services et Sam Pollock exigeait en retour un premier choix au repêchage.

John Ferguson n'a jamais voulu mordre à l'hameçon et il serre les dents aujourd'hui alors qu'il évalue la contribution de Chartraw à l'équipe du Canadien. On peut l'utiliser à toutes les sauces.



SERGE SAVARD considère Rick Chartraw surtout en raison de son esprit d'initiative. Savard partage la chambre de Chartraw au cours des nombreux périodes de l'équipe.

R
I
C
K

C
H
A
R
T
R
A
W



Daniel Villeneuve, des Aiglons d'Alma, reçoit avec beaucoup d'émotion, le titre de joueur de distinction lors d'une cérémonie qui se tint hier soir à Roberval.

Ligue junior régionale

Villeneuve joueur de distinction

ROBERVAL — C'est dans le suspense le plus complet que s'est déroulé le dévoilement de l'élu à titre de joueur de distinction de la Ligue junior régionale, hier soir au Motel Roberval. Jusqu'à la toute dernière minute les six candidats en lice pour le titre conservaient un espoir bien légitime. Toutefois, il n'en fallait qu'un et Daniel Villeneuve des Aiglons d'Alma se mérite la palme.

Acclamé de toute part, le brillant capitaine des Aiglons fut aussitôt entouré de tous ses coéquipiers et supporters des Aiglons avant de recevoir l'accolade des autres joueurs et dirigeants des équipes membres de la Ligue junior régionale de hockey.

Étudiant en science pure au cégep d'Alma, l'excellent défenseur de 18 ans s'est mérité la palme en raison de son esprit vif, son talent

de leader et son brio au jeu. Troisième meilleur pointeur de son équipe au cours de la saison régulière, Villeneuve se mérite en plus une bourse de \$100, et sera l'invité de la Ligue junior régionale de hockey à Rimouski au cours du championnat provincial de hockey junior.

Il défendra alors les couleurs régionales au titre de joueur de distinction provincial et, en vertu de son palmarès éblouissant, autant sur la patinoire qu'aux études et dans la société, on lui prédit les meilleures chances pour le titre provincial.

Natif de Notre-Dame-d'Hébertville, Villeneuve en est à sa seconde année dans l'uniforme des Aiglons. Malgré ses 145 livres, l'as défenseur de la formation jeannoise a donné beaucoup de stabilité à la défense des Aiglons

en lutte pour l'obtention du championnat des séries fin de saison.

Villeneuve ému

"Les genoux m'en tremblent. J'espérais bien entendu remporter le titre mais je m'attendais à ce que Martial Tremblay ou Jean Riverin soient nommés."

Les premières paroles du joueur de distinction de la Ligue junior régionale de hockey ne laissent aucun doute quant à l'émotion ressentie par Daniel Villeneuve, étreint par son instructeur Pierre Lavigne dès l'annonce officielle de sa nomination.

"Lorsque nous sommes arrivés à l'hôtel Roberval, mes coéquipiers ne cessaient de m'encourager. Si le fait de remporter le titre de joueur de distinction m'assure

une motivation pour les séries je crois que toute l'équipe va s'en ressentir", d'ajouter Villeneuve.

Quant à l'expérience qu'il a vécue au cours du dernier mois à titre de représentant des Aiglons pour concurrencer les cinq autres joueurs de la ligue, Villeneuve l'estime enrichissante au possible d'autant plus qu'elle lui a permis de rencontrer et de discuter avec cinq adversaires qui, somme toute, a-t-il expliqué partagent les mêmes objectifs que lui.

"L'organisation du comité de sélection était à point, les moments passés avec les autres candidats durant la journée m'ont permis de prendre contact avec des joueurs de hockey que je connaissais surtout comme des adversaires. Vers la fin de la journée, nous nous sentions dans le même bateau..." explique Daniel Villeneuve.

Les Sabres: l'équipe par excellence

ROBERVAL — Les Sabres de Roberval ont fait valoir la présence dans le milieu pour mousser leur candidature à titre d'organisation par excellence de la Ligue junior régionale de hockey.

Le comité chargé de choisir la formation qui s'est la plus distinguée par son travail et son dynamisme n'a pu faire la sourde d'oreille aux nombreuses initiatives prises par le bureau de direction présidé par Benoît Lévesque.

Le comité formé de quelques dirigeants d'équipe, de journalistes et des officiers de la Ligue junior régionale de hockey a confirmé son choix, hier soir, à Roberval au cours du gala annuel du joueur de distinction du circuit junior "B" régional.

Douche froide

Après la douche d'eau froide subie au cours de la dernière semaine suite à l'élimination des Sabres face aux Aiglons d'Alma, la nouvelle fut accueillie avec beaucoup d'enthousiasme de la part des dirigeants de l'équipe robervaloise qui, incidemment, était l'hôtel du prestigieux gala tenu à l'hôtel Roberval.

Le comité de sélection a tenu compte dans son choix des difficultés encourues par les Sabres en début de saison alors que l'équipe était vouée à disparaître.

Le travail des dirigeants s'est aussitôt manifesté par une vaste opération de "survie" visant à provoquer une très forte mobilisation dans le milieu.

Le comité survie recueillait \$5.000, auprès des citoyens de Roberval en plus d'inciter des gens influents à former un nouveau bureau de direction.

Benoît Lévesque acceptait le poste de président de l'équipe soutenu par la vieille garde, les Maurice Brassard, Claude Girard et Gérard Harvey.

D'autres nouvelles figures comme le vice-président Bernard Couture et l'instructeur Julien Guillemette complèteront le tableau.

Nouveau bureau de direction

Le nouveau bureau de direction recrutèrent 107 généreux donateurs de \$100, pour renflouer les coffres de l'équipe et même la municipalité de Roberval n'est pas demeurée insensible à la cause de l'équipe en garantissant une subvention annuelle.

Du cocktail-bénéfice en passant par la vente de billets de saison jusqu'au bingo du mardi soir tout révélait un dynamisme certain en voulant le public qui a répondu par une assistance régulière de 1.000 personnes par match dans un am-

phithéâtre ne pouvant contenir que 1.500 personnes.

Malgré les problèmes causés par les joueurs étudiants cantonnés à Jonquières et Alma, les Sabres sont parvenus à boucler un budget relativement élevé pour une franchise junior B.

Comme le laissait savoir le président de l'équipe Benoît Lévesque: "Construire une équipe, c'est difficile."

Il l'est encore plus de la maintenir en place après quelques années d'existence. Roberval a relevé ce défi difficile mais possible.

Il a fallu pour cela, un nombre considérable de bénévoles. Roberval les compte... et la direction de l'équipe en est fière, car non seulement elle a maintenu le club des Sabres de Roberval en place d'une façon mieux structurée, mais elle a aussi accordé à l'équipe un prestige faisant que les robervalois sont devenus orgueilleux de leurs protégés qu'ils considèrent comme des grands ambassadeurs du milieu, de noter le président Lévesque.

Qui sait, peut-être qu'à la suite de cet honneur échu au bureau de direction des Sabres, quelques membres de ce bureau reconsidéreront leur décision de quitter définitivement la scène du hockey l'an prochain...



Finale annulée à Chicoutimi

Kénogami savoure enfin le grand championnat

Les Enseignes Daigles de Kénogami ont été couronnées champions de la Ligue juvénile régionale hier soir, grâce à une victoire de 7 à 5 face au Pavex de Saint-Félicien. Kénogami n'aura donc eu besoin que de cinq rencontres avant de venir à bout du Pavex.

Le match s'est disputé à vive allure, les deux équipes s'échangeant des buts à plusieurs reprises. Après avoir pris les devants 5 à 4, le Pavex s'est avéré impuissant à retenir les attaques de l'adversaire, et les Enseignes Daigles en ont profité pour marquer à trois reprises sans riposte.

Gaëtan Charest a été le meilleur à l'attaque pour les nouveaux champions avec trois buts. Maurice Tremblay, Serge Allard, Sylvain Duquay et Sylvain Tremblay Jr. se sont également inscrits à la feuille de pointage du Kénogami.

Luc Rivard, avec quatre buts, et Roger Rivard ont donné la réplique pour le Pavex. Ce dernier a de plus été nommé le joueur des séries.

Le Secteur Sud surprend

Le midget Pop du Secteur Sud a causé une certaine surprise hier, en disposant du Royal midget de Kénogami 5 à 3, lors du premier match de la série finale régionale de hockey midget.

Camil Dailaire et Sylvain Lemay ont dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts chacun pendant que Mario Gervais clouait définitivement le cerceau du Royal, trois minutes avant la fin du match.

Pour Kénogami, trois joueurs, Marc Boivin, Yves Lépérance et André Morin, ont tour à tour fait scintiller la petite lumière rouge. Le Secteur Sud commencera donc le second et dernier match de cette série au total des points, avec un avantage de deux buts. Ce second match aura lieu dimanche à Kénogami.

Ligue bantam

Les Aiglons d'Alma n'ont éprouvé

aucune peine à vaincre les Saguenéens de Chicoutimi 7 à 1 lors du second match de la série finale de la Ligue bantam régionale. Guy Verreault a mené l'attaque des Aiglons avec deux buts pendant que ses coéquipiers Dany Juneau, Richard Harvey, Pierre Lavoie, Luc Giroux et Robert Bouchard trouvaient le fond du filet à une reprise.

L'unique réplique des Saguenéens fut celle d'Éric Gagnon. Les Aiglons mènent maintenant cette série de huit points par trois à un.

Finale annulée

Réuni en assemblée extraordinaire hier, l'exécutif de l'Association du hockey mineur de Chicoutimi a décidé de mettre fin à la série midget "C" entre les secteurs un et trois de Chicoutimi. Aucun gagnant ne sera connu. De plus, l'instructeur Jacques Girard a vu son contrat révoqué par l'exécutif. Ces décisions font suite aux événements violents qui ont marqué le dernier match entre ces deux équipes.

Les skips auront un rôle important à jouer

WINNIPEG — "Suite à ce que nous avons pu constater au cours des deux dernières rondes, l'équipe canadienne a d'excellentes chances d'atteindre la grande finale du Balai d'argent à Winnipeg. Ces deux victoires remportées contre les deux équipes sèches grandes favorites, la Suède et les États-Unis, a semble donner une nouvelle source de motivation aux Canadiens, et c'est de bonne augure



AU BALAI D'ARGENT

pour les prochaines rencontres. D'ailleurs, cette source de motivation s'est faite sentir lors de la dernière rencontre, alors que la formation de Mike Chernoff a disputé son meilleur match du championnat en triomphant de l'Italie, 9 à 2.

Et quand je dis meilleur match, il se situe surtout au niveau de la moyenne d'équipe, un excellent 85% contre l'équipe italienne.

Au total des neuf rondes, le Canada et les États-Unis ont terminé ex aequo au premier rang avec 7 victoires et deux défaites. La première position a toutefois été accordée à la formation canadienne, de Medicine Hat, en raison de sa victoire de 8 à 6 remportée sur les États-Unis, mercredi dernier.

Déjà, on sait que les États-Unis et la Suède s'affronteront dans l'une des deux demi-finales au programme pour samedi. Qui affrontera le Canada...? Au moment où je communique avec vous, il est trop tôt pour le prévoir, la Norvège et l'Ecosse devant s'affronter à 19h30, pour déterminer le détenteur exclusif du quatrième rang, et du même coup le droit d'affronter le Canada.

Histoire de skips

Mais quels que soient les adversaires en présence dans ces éliminatoires, je crois que les différents skips en présence, auront un rôle déterminant à jouer sur l'issue de ce championnat. Et ce qui me porte à avancer de tels propos, c'est la moyenne générale de chacune des équipes engagées dans le dernier droit, moyenne dont la différence se veut très minime entre les cinq équipes en cause.

Point intéressant à souligner: les champions défendants, les Suédois, apparaissent en cinquième place à ce niveau, avec un maigre 64,5%, contre 66,6% pour la Norvège, 67,3% pour l'Ecosse, 68% pour les États-Unis, et 70% pour le Canada en tête.

La Suède n'a d'ailleurs pas aidé sa cause lors de l'affrontement contre le Canada, alors que le skip, Tom Schaeffer, a connu probablement son plus mauvais match du championnat mondial, ne jouant que pour une minable moyenne de 33%. Ed Lukovich n'a guère fait mieux toutefois pour le Canada, avec 53% seulement. Les trois autres joueurs de l'équipe canadienne ont heureusement fort bien relevé leur skip alors que le lead, le deuxième et le troisième ont inscrit des moyennes respectives de 70%, 71% et 74% pour une moyenne d'équipe globale de 68%.

Un point m'inquiète toutefois lorsque l'on relève le travail de Lukovich, depuis le début de la compétition. Le skip canadien semble manquer de confiance en lui lorsqu'il s'agit d'effectuer un placement important, surtout contre un adversaire puissant. Si une ou deux rencontres devaient se décider par un placement, je me demande si Lukovich pourrait avoir le meilleur sur ce point. Nous pourrions sans doute le constater dès la ronde demi-finale."

Vendeur de chaussures

"Un journal de Winnipeg mentionnait, ce matin, au sujet du skip Pierre Boan, de l'équipe française, qu'il avait bien plus les allures d'un vendeur de chaussures que d'un joueur de curling. On allait même jusqu'à dire qu'il s'agissait du pire joueur en apparence au monde, ce qui est peu flatteur. Rien n'empêche toutefois que Boan possède sa légion d'admirateurs ici à Winnipeg et il n'est pas rare d'entendre, dans le Home des Jets: Go... Pierre... Go!..."

L'équipe écossaise a dû disputer les deux dernières rencontres avec un joueur en moins, Willie Sanderson, ayant été victime d'un nerf étiré. Mais le tout n'a pas empêché les Écossais d'avoir raison de la Suisse, 10 à 3, lors de la neuvième ronde...

Après neuf rondes, le championnat mondial de curling avait intéressé 70.006 spectateurs, et les organisateurs estiment qu'ils n'auront aucune difficulté à atteindre l'objectif de 100.000 spectateurs, fixe au départ..."

Gerry TREMBLAY

Pourquoi risquer?

pour l'achat d'une maison neuve, recherchez un constructeur accrédité!

vous le reconnaîtrez à cet emblème:

5 ans de garantie
PROGRAMME DE CERTIFICATION DES MAISONS NEUVES DE L'A.P.C.H.Q.
Compétence et solvabilité!

accrédité signifie que

- * votre achat est assuré à sa pleine valeur par une compagnie d'assurance reconnue
- * votre dépôt est protégé jusqu'à concurrence de \$20.000,00
- * votre propriété est assurée contre tout vice caché au cours de la 1^{re} année et contre tout défaut majeur pendant les 5 premières années

Avant d'acheter votre nouvelle maison vérifiez si elle est enregistrée au Programme de Certification des Maisons Neuves.

Demandez le dépliant explicatif chez tous les constructeurs arborant l'emblème ci-dessus ou téléphonnez au programme de certification de l'Association provinciale des constructeurs de maisons neuves du Québec au Lac St-Jean (Chicoutimi) 539 8046. Nous vous le ferons parvenir gratuitement.

l'achat d'une maison neuve... ça commence par là!

Sport scolaire

Championnats retentissants

MONTREAL (APU) — S'il faut se fier à l'enthousiasme de leurs organisateurs, les championnats provinciaux de sport scolaire, édition 1978, devraient connaître un retentissant succès.

C'est à partir de ce matin que des jeunes athlètes de 15 ans et plus tenteront de faire de leur équipe de volley-ball, basket-ball ou handball, garçons et filles, l'équipe championne de la province. Ce qui n'est malheureusement pas pour faciliter la tâche des parents et amis qui voudraient suivre les péripéties de ces championnats dits "regroupés", c'est justement qu'ils ne sont pas si regroupés que cela!

En effet, le handball masculin et féminin sera pratiqué sur la rive sud, à quelques kilomètres de Montréal, plus précisément à Laprairie. Pour ce qui est du basket-ball, les matchs seront joués à Montréal, dans le quartier Rosemont, tandis que les volleyeurs et volleyeuses se disputeront le titre provincial à Vaudreuil à plus de 35 kilomètres de la métropole!

Le défi est grand

Quand on a questionné Jean-Yves Savard, le coordonnateur des manifestations sportives à la Fédération du sport scolaire, quant aux chances des équipes qui représentent le Saguenay-Lac-St-Jean, ce dernier n'a pu réprimer une grimace:

"Même si je suis un gars du Lac-St-Jean, je suis loin d'être optimiste. Les équipes en lice, et ce dans les trois disciplines, sont de très haut calibre. Je suis quand même curieux de savoir jusqu'à quel point les représentants des écoles du Lac-St-Jean se sont améliorés comparativement à l'an dernier..."

Ainsi, le défi sera grand pour les joueurs de basket-ball du Séminaire Marie-Reine Métabetchouan qui représentent la région, tandis que chez les filles, nos couleurs seront défendues par les équipières de la polyvalente Charles-Gravel. Dans cette discipline, les joueurs de la polyvalente La Masoïque (Abitibi-Témiscamingue) et celles du Richelieu Valley Regional High School (Richelieu) sont les grands favoris.

Au volley-ball, les volleyeurs du Pavillon Wilbrod Dufour d'Alma et les filles de la polyvalente Normandin affronteront les athlètes de l'école secondaire de Soulanges (Richelieu) (garçons), et de la polyvalente La Masoïque (Abitibi), qui ont les meilleures chances de remporter la médaille d'or.

Enfin, au handball, les équipes féminines de la polyvalente Jean-Dolbeau auront fort à faire contre des adversaires de taille, les garçons de la polyvalente Louis-St-Laurent (Estrie), et les filles de la polyvalente du Cap-de-la-Madeleine.

Alouettes de Montréal

Des joueurs réclament leur dû

par Pierre Beaudry

MONTREAL (APU) — Le printemps se prête bien au traditionnel phénomène du déménagement et du grand ménage, c'est connu.

Cela explique sans doute le grand charivari qui a secoué hier après-midi les bureaux d'administration des Champions de la Coupe Grey 1977, les Alouettes de Montréal. Quiconque a eu l'occasion de visiter à quelques reprises les locaux de nos Zoiseaux, que ce soit pendant la saison ou durant l'hiver, vous dire qu'il n'y a ici rien de nouveau! Ce n'est pas une chose rare que de voir (et d'entendre) un Bob Geary, le gérant général de l'équipe, hurler ses ordres derrière la porte entrebâillée de son bureau, ou même une secrétaire faire une grimace à l'endroit de son patron... qui lui tourne le dos!

"Nous déménageons nos pénates dans nos nouveaux locaux, d'expliquer l'ineffable Bob Geary. Nous n'allons pas loin, juste de l'autre côté du corridor principal, mais au moins là, nous serons beaucoup mieux installés pour travailler en paix."

Des problèmes, en v'là!

Les deux pieds appuyés nonchalamment sur une caisse de livres et de papiers de toute sorte, Geary montrait des signes évidents de grande fatigue:

"Je suis tout simplement fourbu, explique-t-il. A part ce déménagement de bureau, je n'ai toujours pas solutionné certains problèmes avec les

joueurs. Non pas que les gars sont réticents à revenir jouer à Montréal, la saison prochaine, mais tout simplement qu'ils me demandent pratiquement de leur financer les coûts de leur voyage éventuel sur la lune!"

Ces problèmes ont pour nom Vernon Perry, Chuck Zapiec, Peter Dalla Riva... et Sonny Wade, entre autres!

"Sonny (Wade) nous cause le plus gros point d'interrogation, pour le moment, confie Geary. Quand je suis allé le rencontrer en Virginie, il y a une quinzaine de jours, mes patrons m'avaient mandaté pour lui offrir un contrat de 3 ans, \$250,000."

Wade m'a fait une contre-proposition. Il exige \$300,000 pour la même durée, avec en plus une clause spéciale qui est loin de faire notre affaire: un contrat garanti. En d'autres mots, que Wade joue ou non, il recevrait pour les prochains 36 mois \$300,000."

Rappelez-vous un certain Johnny Rodgers

Le propriétaire Samuel Berger en tête, la haute direction se rappelle fort bien du cas "Johnny Rodgers". Même si l'affaire n'est pas encore réglée devant les tribunaux, Bob Geary a su tirer une leçon de cette douloureuse expérience:

"Les gens se rappelleront qu'en 1974, Johnny (Rodgers) avait tout simplement été formidable, explique Geary.

Nous avons voulu lui montrer de façon tangible combien nous avions apprécié sa contribution à cette deuxième conquête de la Coupe Grey en moins de

5 ans. Nous lui avons accordé un contrat garanti."

Ca n'a pas été long qu'on a regretté notre généreux geste. Rodgers s'est mis à jouer les "prima dona", se permettant même la licence de décider si oui ou non il se présenterait à certaines des pratiques de l'équipe. D'une certaine façon, nous étions à sa merci et il le savait!

Non, jamais plus de contrat garanti, à qui que ce soit!"

En prononçant ces paroles, le ton de Geary est sec, inflexible:

"Nous connaîtrons le dénouement final d'ici 15 jours, enchaîne-t-il. Quelle

que soit l'issue définitive du conflit, que Wade revienne avec l'équipe ou non, il nous faudra nous remettre résolument à l'entraînement dans quelques semaines seulement."

D'une façon ou d'une autre, même si notre attaque ressemble davantage à celle des Raiders d'Oakland, donc tout taillée pour un quart-arrière de la trempe de Sonny Wade, nous sommes convaincus que l'offensive prônée par notre coach Joe Scannelle conviendra tout aussi bien à Joe (Barnes), et ça, Wade le sait fort bien!"



SONNY WADE — Ci-haut — devient un problème financier pour le gérant des Alouettes, Bob Geary.

Locas poursuit les Stingers

CINCINNATI (AP) — Jacques Locas a déposé une poursuite de \$230,000 hier contre les Stingers de Cincinnati, de l'Association mondiale de hockey, prétextant que l'équipe n'avait pas respecté son contrat de neuf saisons en y mettant un terme cette saison.

Locas, 24 ans, prétend que les Stingers avaient noirci son caractère pour qu'il ne soit repêché par aucune autre équipe.

"Nous avons mis un terme à son contrat, a dit Bill DeWitt, vice-président de l'équipe. Son contrat a pris fin quand il a été congédié par Springfield."

Après un bref séjour avec les Cowboys de Calgary l'an dernier après deux saisons avec les Stingers, Locas est revenu à Cincinnati cette saison, mais a ensuite été cédé aux Indians de Springfield de la Ligue américaine, qui l'ont remercié de ses services.

AU FILET

Schmautz suspendu

L'ailier droit Bobby Schmautz, des Bruins de Boston, a été suspendu pour deux matches par les autorités de la Ligue nationale de hockey suite à un incident survenu mardi dernier quand il a bousculé un juge de ligne. Brian O'Neill, vice-président de la LNH, a annoncé que Schmautz manquerait à l'appel pour le match de ce soir contre les Canadiens et celui de dimanche contre les Rangers de New York.

Schmautz, qui s'était bagarré avec le défenseur des Capitals de Washington, Yvon Labre, a bousculé le juge Kevin Collins qui l'escortait au banc des pénalités. Il avait été immédiatement chassé du match.

Peu de changements

Il n'y a eu que peu de changements dans le classement des dix meilleurs marqueurs de la Ligue nationale de hockey.

Guy Lafleur, de Montréal, est toujours en tête avec 127 points, dix de plus que Bryan Trottier, des Islanders, tandis que Darryl Sittler, de Toronto, suit avec 111. Gilbert Perreault, de Buffalo, est passé seul au cinquième rang avec 88 points, cinq de moins que Jacques Lemaire, de Montréal, et Terry O'Reilly, de Boston, est monté au septième rang avec 86 points, un de moins que Denis Potvin, des Islanders.

Heureux

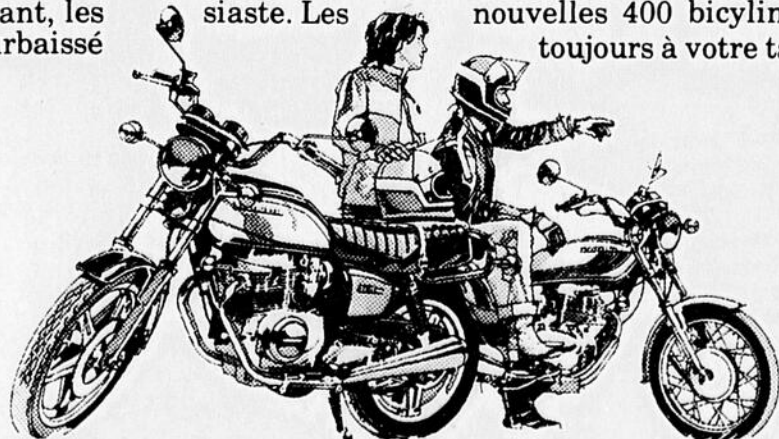
Bill Dineen, le seul instructeur que les Aeros de Houston aient jamais eu depuis leur arrivée dans l'Association mondiale de hockey, a dit qu'il était plus heureux de la qualification de son équipe pour les éliminatoires que des deux championnats de ligues remportés précédemment. Il a ajouté que c'était d'autant plus satisfaisant que personne ne leur concédait une seule chance d'y parvenir.

Des motos toujours à votre taille.



Les bicylindres 400 de Honda sont destinées aux motocyclistes débutants aussi bien qu'aux motocyclistes chevronnés. Ce sont des Honda idéales pour tous les motocyclistes car elles sont toujours de la taille qu'il faut. Elles représentent l'avenir des motos de taille moyenne. Les trois 400 sont d'un concept révolutionnaire qui en fait les motos les plus puissantes de leur catégorie. Les contrepoids du moteur réduisent les vibrations. Le nouveau cadre en pointe de diamant, les nouveaux amortisseurs bi-tagés et les pneus de profil surbaissé

rendent les 400 agiles et stables dans les virages courts. La 400TI est légère, rapide et la moins chère des trois. La 400TII de luxe est dotée d'un démarreur électrique, d'un frein à disque et de roues ComstarTM. L'étonnante CB-400A Hondamatic, la première motocyclette de taille moyenne semi-automatique au monde, dévoile la magie du motocyclisme tout aussi bien au motocycliste averti qu'au débutant enthousiaste. Les nouvelles 400 bicylindres rapides. Des motos toujours à votre taille.



HONDA
mène partout.

Soyez un expert! Suivez un cours de conduite de moto du Conseil canadien de la sécurité. Votre concessionnaire Honda vous fournira tous les renseignements nécessaires.

VILLENEUVE
EQUIPEMENT INC.
1178, boul. Ste-Geneviève,
Chicoutimi-Nord, P.Q.
Tél.: 543-3600.

LEO AUTOMOBILE
LTEE
280, rue Hôtel-de-Ville,
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 543-0743.

LA CIE
SPORAMA LTEE
481, Sacré-Cœur ouest,
Alma, P.Q.
Tél.: 668-8328

JONQUIERE
MARINE SPORT
655, boul. Harvey,
Jonquière,
Tél.: 542-7516

DALLAIRE
EQUIPEMENT ENR.
560, Melançon,
St-Bruno, Lac-St-Jean.
Tél.: 343-3758

Revers des Expos contre Boston

La relève fait défaut encore une fois

DAYTONA BEACH, Flo. (Spécial au: "Le Quotidien") — La relève a fait défaut une fois de plus hier et ce, de façon flagrante, causant la défaite des Expos, 6-3, face aux formidables Red Sox de Boston. Les Expos ont maintenant une fiche de 10-12 dans la



AU CAMP DES EXPOS

Ligue des Pamplemousses et disputeront deux parties à Dunedin en fin de semaine contre les Blues Jays de Toronto.

Les deux clubs étaient sur un pied d'égalité, 3-3, à la septième, alors que Allen Ripley, qui tente de se mériter un poste régulier avec les Red Sox et le gaucher Rudy May, se livraient un enlevant duel de lanceurs.

À la huitième, May, qui a bien espacé sept coups sûrs en sept manches, a cédé sa place à Randy Miller et l'ancien artilleur droitier de l'organisation des

Orioles de Baltimore, a donné un circuit au premier frappeur à lui faire face, en l'occurrence Carlton Fisk, qui produisait ainsi le point gagnant.

Miller, dont les chances de commencer la saison avec les Expos sont sérieusement compromises, a donné un double à George Scott et un but sur balles, avant d'être remplacé par Don DeMola à la neuvième. Don n'a guère fait mieux que son prédécesseur, donnant deux buts sur balles, un triple à Jim Rice et deux points en une manche. Rice a fait compter le cinquième point des Red Sox avec un triple et a croisé le marbre avec le sixième quand DeMola a effectué un mauvais lancer.

Peu satisfait

Dick Williams avait indiqué, avant le match, qu'il allait probablement annoncer le renvoi d'un ou deux joueurs, après cette partie contre Boston. On sait que les Expos ont présentement 29 joueurs soit un surplus de trois lanceurs et d'un frappeur. Après la rencontre, le gérant des Expos était tellement déçu, qu'il a déclaré:

"Je regrette messieurs, mais il faudra attendre au retour de l'équipe de Dunedin soit tard dimanche soir ou plus probablement lundi, avant d'annoncer de nouvelles coupures de joueurs. La raison? Elle

est simple. Je n'ai pas suffisamment apprécié le travail de DeMola et Miller aujourd'hui pour prendre une décision. Au fait, seul le rendement de Rudy May a été apprécié cet après-midi. Le reste n'a guère été excitant."

Questionné à savoir si DeMola ou Miller, qui n'ont travaillé qu'une seule manche hier, seraient appelés à retourner au monticule contre Toronto en fin de semaine, Dick a dit: "Il est possible. S'ils ne lancent pas dans l'un des deux matches, Randy et Don pourraient lancer sur les lignes de côté avant ces deux parties."

De la façon dont les choses se tassent, Rogers, Twitchell, May, Grimsley, Bahnsen, Knowles, Atkinson et Hal Dues sont assurés d'un poste avec les Expos. Le neuvième lanceur sera choisi entre Dan Schatzeder, Randy Miller et Don DeMola. Schatzeder, pourrait bien être l'heureux élu, si Miller et DeMola s'éliminent eux-mêmes.

Boston en avance

Boston a pris une avance de 2-0 à la deuxième manche sur un simple opportun de Jerry Remy. Mais Rudy May aurait probablement tenu les Red Sox en échec dans cette manche, si Ellis Valentine n'avait pas perdu une balle dans le soleil, sur un ballon de routine au champ droit.

Montréal a marqué son premier point à la deuxième, quand après deux retraits, Warren Cromartie a claqué un double et Larry Parrish un simple. May a aidé sa propre cause en amorçant la troisième manche avec un double et il a compté le point égalisateur, 2-2, quelques instants plus tard sur le deuxième simple de suite par Valentine.

À la cinquième, les Red Sox ont brisé l'égalité de 2-2 sur un triple de Remy et un retrait de Rick Burleson au champ intérieur. À la sixième, les Expos ont fait 3-3 sur un simple de Dave Cash, remplacé par Pepe Frias comme coureur suppléant, et un double de Roberto Ramos, jeune receveur recrue de 22 ans qui en était à son premier match dans l'uniforme des Expos.

En effet, Ramos, un Cubain qui a frappé pour .309 à West Palm Beach dans la Ligue de la Floride (A), l'an dernier, n'a pas encore signé son contrat et n'a rallié le camp d'entraînement qu'au début de la semaine. Il est assuré de commencer la saison dans les mineures.

Valentine frappait au premier rang hier et Dave Cash au deuxième échelon. "C'est une expérience", d'expliquer Dick Williams. "Je veux voir un peu plus de vitesse en haut de ma formation." Valentine ne semble pas apprécier cette décision. Mais une expérience, c'est une expérience.

Toujours incertain de son poste

Parrish laisse les choses suivre leur cours

ORLANDO, Floride (AP) — Le joueur de troisième but Larry Parrish n'a guère apprécié la saison 1977 dans l'uniforme des Expos de Montréal, et les suites de cette malheureuse campagne pourraient connaître leur dénouement cette année.

La dernière saison de Parrish a été marquée d'un excellent début, puis d'une léthargie qui a entraîné le désenchantement du public du Stade olympique à son égard. C'est à une blessure à Wayne Garrett, lequel partageait le travail avec lui, que Parrish doit d'avoir retrouvé son poste en permanence vers la fin.

La situation est aussi incertaine cette année, à une semaine du début du calendrier régulier, et Parrish n'en semble pas très réjoui.

"Je ne sais pas ce qu'il va faire", a-t-il déclaré hier en faisant allusion au gérant Dick Williams. "Je n'en ai aucune idée. Il n'a encore rien dit, dans un sens ou dans l'autre."

"Bien sûr, tout le monde aimerait jouer chaque jour. C'est affreusement difficile, je pense, de ne jouer qu'occasionnellement."

"Mais encore, je ne peux pas dire grand-chose. Je ne peux pas lui dire que je veux être échangé, c'est-à-dire que je peux le lui dire mais ça ne garantit pas que ce sera fait. Alors je dois en prendre mon parti, quoi qu'ils fassent."

Jouer n'importe où

Malgré le succès qu'il entrevoit pour les Expos et auquel il aimerait participer, Parrish doit penser à sa carrière et il veut jouer.

"Je pense que nous aurons une bonne équipe ici, vous savez. J'aimerais voir l'équipe s'améliorer. J'aimerais bien

en être mais je désire jouer aussi. Alors si je joue, l'endroit m'importe peu, pourvu que ce soit dans les ligues majeures."

C'est ce qu'il a dit au directeur général Charlie Fox.

"Il m'a simplement répondu qu'il ne m'échangerait pas seulement parce que je l'ai demandé. Il ne le fera que s'il croit aider l'équipe. Il a ajouté qu'il échangeait n'importe quel joueur si ça en valait la peine. C'est tout. Alors je ne peux que laisser les choses suivre leur cours."

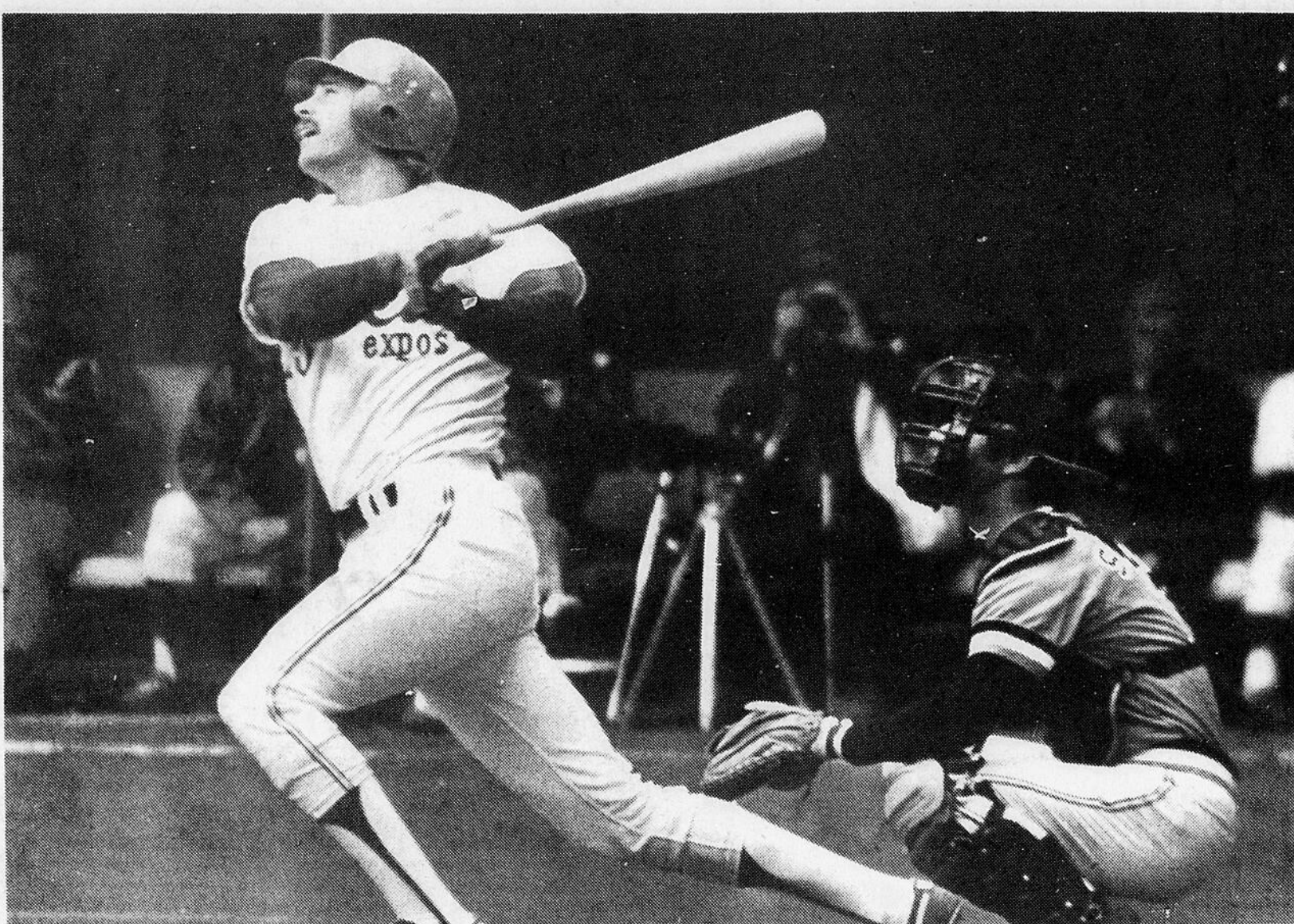
Garrett, un ami

Parrish, un frappeur droitier, trouve difficile de faire la lutte à Garrett, qui frappe de la droite, parce que "nous sommes bons amis".

"Evidemment, si on déteste quelqu'un, c'est beaucoup plus facile d'entrer en compétition. Mais les sentiments n'empêchent personne de vouloir jouer. Nous faisons donc de notre mieux et laissons à Dick le soin de décider."

Parrish s'attendait malgré tout à être échangé quand il s'est présenté au camp d'entraînement. "Les négociations de contrat n'allaient pas très bien avec Charlie et je croyais qu'on m'aurait échangé avec un autre joueur pour obtenir un lanceur de relève, un droitier."

L'an dernier, Parrish a frappé pour .246. Sa meilleure saison comme frappeur est survenue en 1973 alors qu'il avait conservé une moyenne au bâton de .274. S'il pouvait connaître un plus grand nombre de matches comme celui du 29 mai dernier, à St. Louis, Dick Williams n'hésiterait certainement pas à l'utiliser régulièrement. À cette occasion, Parrish avait réalisé cinq coups sûrs en autant de présences au marbre, il avait marqué cinq points et avait produit cinq points. Ses trois derniers coups sûrs avaient été des circuits.



Larry Parrish; "J'aimerais être de l'équipe mais je désire aussi jouer."

Championnat canadien de natation

Lutte intéressante entre St-Laurent et Tremblay

par Pierre Beaudry

MONTREAL (APU) — Rejoint tôt en soirée hier, dans sa chambre d'hôtel dans l'est de la métropole, Philippe Gagnon n'a pas tellement prisé qu'on suppose que son protégé, Louis St-Laurent de Chicoutimi, "patauge" dans la médiocrité, ces temps-ci:

"Qui vous a dit une telle stupidité? s'est-il exclamé. Sûrement pas quelqu'un qui s'y connaît en natation!"

Je n'admets tout simplement pas que sous prétexte que Louis n'améliore pas de façon spectaculaire ses temps aux 100m. "Libre" et aux 100m. "Papillon", ses spécialités, on conclut qu'il a atteint son plateau et qu'il sera facilement rejoint.

On semble oublier qu'il travaille davantage ses autres styles, notamment la brasse et le dos, où il a fait des progrès très sensibles."

"N'oubliez pas Spitz!"

Sans doute conscient qu'il y a des gens dans son entourage qui s'impatientent du fait que Louis nage toujours en division II et non en première division, Gagnon poursuit: "Ici au Québec, la légende veut que les nageurs atteignent leur 'peak' vers l'âge de 13-14-15 ans, dit-il. Or sur le plan mondial et plus près de nous, aux États-Unis, il n'est pas rare de voir les nageurs s'illustrer la vingtaine passée. Il n'y a pas tellement longtemps, en 1972 aux Jeux olympiques de Munich, un

américain devenait la vedette des Jeux et le point de mire du monde entier: Mark Spitz.

Il avait 22 ans.

Toujours selon Gagnon, les choses au Québec sont sur le point de changer. De plus en plus, les structures du sport québécois tendent à s'adapter aux besoins de l'élite, de telle sorte qu'un athlète en âge de fréquenter le CEGEP ou l'université pourra continuer son entraînement.

Ce qui manque chez nous, c'est l'encadrement pour les plus de 17 ans.

N'empêche que Louis St-Laurent n'a pu se qualifier dans la seule course où il était inscrit hier soir, soit le 200m. "Quatre nages".

De son côté, un autre jeune nageur de la région du Saguenay-Lac-St-Jean se reposait en vue d'une importante course au programme aujourd'hui, dans le cadre de ces championnats canadiens de division II.

Jocelyn Tremblay, celui-là même qui avait déclaré dans ces pages récemment qu'il s'était fixé un but au cours de ces championnats canadiens, rejoindre et battre Louis St-Laurent, semblait d'excellente humeur quand nous l'avons rejoint au téléphone:

"Je ne me suis pas qualifié pour la finale des 400m. 'Libre', raconte-t-il, mais je ne m'en fais pas outre mesure. Demain (aujourd'hui), j'ai

fronte Louis aux 50m. 'Libre' et dimanche, aux 100m. 'Libre' et aux 100m. 'Papillon'. Et ça, ce sont des courses importantes pour moi.

Présentement, je le bats aux 200m. 'Libre', aux 400 'Libre', aux 200 m. 'Papillon', ainsi qu'aux 100 et 200 'Dos'.

Pour le battre définitivement, il ne me reste plus qu'à faire mieux que lui dans ses spécialités, les 50 et 100m. 'Libre'. C'est sa force, mais malgré tout, je pense qu'avec un bon départ demain (aujourd'hui), je saurai le devancer à l'arrivée."

Comme un tracteur

Pourquoi cette ambition? Jocelyn fournit ses propres explications.

"Il y a une rivalité naturelle entre les gens du Saguenay et ceux du Lac-St-Jean". Ca, c'est la première raison.

"La seconde explication est peut-être un peu plus personnelle. Quand Louis St-Laurent s'entraînait avec Alma, c'était 1976, je nageais contre lui et il me battait par des scores de football!"

Je crois qu'il finissait ses courses un bon 10 secondes avant moi et il en profitait pour me narguer, lui et son ami Bruno Bissonnette. Il me disait: "Le 'flo', tu nages comme un tracteur!"

Cela, je ne l'ai jamais oublié. Comme certain, il ne peut plus me traiter de "tracteur", puisque je vais bientôt le dépasser."

Les clubs privés demeurent..

Poisson d'avril! Le titre voulait signifier que les clubs privés demeurent maintenant une chose du passé à partir d'aujourd'hui, car tous les baux prennent fin hier.

La lumière verte s'allume pour laisser le passage "contrôlé" (?) à ces territoires à un public qui les convoitait depuis longtemps, comme des enfants devant une vitrine de jouets avant les fêtes.

D'après un récent communiqué du MTCP, ce



BENOIT DUGAL

dernier semble satisfait de la réponse de la population et des associations à l'Opérations gestion faune.

Jusqu'à présent quelque 80 demandes sont parvenues, alors qu'une trentaine d'autres s'y ajouteront. Il s'agit de propositions pour l'administration d'une zone d'exploitation contrôlée (ZEC).

Dans notre région, seulement sept applications seraient parvenues au bureau du MTCP à Jonquière, parce que les SACERF sont encore réticents à s'impliquer en acceptant les conditions imposées. Ces sociétés regroupant les anciens privés voudraient obtenir plus de latitude.

Elles ont néanmoins gagné un point, soit celui de faire réduire le prix du bail de location d'un terrain occupé par un chalet de \$80.00 à \$40.00 par année pour période garantie de trois ans.

Parmi les sept applications, il y en aurait qui ne seraient pas acceptables selon les critères du ministère ou parce que certaines propositions sont irréalistes ou peu sérieuses.

Donc en attendant la débâcle des glaces, espérons qu'il y aura des développements positifs, car si ça ne change pas, on peut être en droit de se demander de ce qui surviendra.

On pourra croire que je suis alarmiste, mais en apprenant les propos qui me sont rapportés sur les intentions de plusieurs individus, la réputation de nos lacs poissonneux risque d'être compromise pour longtemps.

Je ne suis pas d'accord avec le ministre Duhaime qui prétendait au cours de la conférence de presse de Québec, qu'un lac à truites ne se détruit pas, même s'il est trop pêché, car il se "refait" naturellement si on le laisse tranquille durant un certain temps.

Alors pourquoi les lacs Tourangeau et Moncouche dans le parc des Laurentides, de même que la plupart des lacs en bordure de la route traversant la réserve Chibougamau sont-ils toujours aussi pauvres?

Règlements de la pêche sportive

J'ai viens de recevoir le résumé des règlements de la pêche sportive pour la saison 1978-79. Il n'y a pas de changement important, sauf celui de l'abolition du permis pour la pêche. Il faudra cependant en avoir un pour la pêche au saumon dont le coût sera de \$5.25.

La saison pour la truite et l'ouananiche débutera le 28 avril pour se terminer le 10 septembre. La limite de possession demeure à 20 truites mouchetées et à 4 ouananiches. Mais à l'avenir, il sera difficile de contrôler les limites, car il y aura beaucoup de pêcheurs intempérés qui prendront les limites au nom des personnes faisant partie d'un groupe qui n'auront même pas tenu le bout d'un "manche de ligne".

Chasse à l'original

Il y a longtemps que les chasseurs de notre région espèrent que l'on permette une chasse contrôlée à l'original dans la réserve Chibougamau. Enfin cette année, ce sera possible.

Les intéressés devront se procurer une formule d'inscription au bureau du ministère à Jonquière. Elle devra être complétée et retournée durant le mois de mai afin d'être éligible au tirage électronique qui se tiendra au début de juin.

DIXIT...



Daniel Villeneuve

"Lorsque nous sommes arrivés à l'hôtel Roberval, mes coéquipiers ne cessaient de m'encourager. Si le fait de remporter le titre de joueur de distinction m'assure une motivation pour les séries, je crois que toute l'équipe va s'en ressentir", dit Daniel Villeneuve.

HOCKEY

Ligue nationale

Hier
Philadelphie à Vancouver

Aujourd'hui
NY Rangers à Atlanta
Washington à NY Islanders
Boston à Montréal
Buffalo à Toronto
Detroit à Chicago
Cleveland à St. Louis
Minnesota à Colorado
Philadelphie à Los Angeles

Demain

Chicago à Cleveland
NY Islanders à Detroit
NY Rangers à Boston
Atlanta à Buffalo
Montréal à Washington

Le classement

Conference
Clarence Campbell

Division Patrick

	G	P	N	Pts	PP	PC
Ny Islanders	44	17	14	102	311	199
Philadelphie	42	19	13	97	281	189
Atlanta	31	26	18	80	257	243
NY Rangers	29	32	13	71	269	250

Division Smythe

	G	P	N	Pts	PP	PC
X-Chicago	30	27	18	78	216	207
Vancouver	19	41	16	54	226	305
Colorado	17	39	20	54	241	292
St. Louis	18	45	13	49	185	293
Minnesota	16	50	9	41	204	306

Conference Prince de Galles

Division Norris

X-Montréal	56	9	10	122	337	170
Los Angeles	30	32	14	74	229	230
Détroit	30	31	13	73	234	245
Pittsburgh	22	35	18	62	230	302
Washington	14	48	13	41	175	305

Division Adams

	G	P	N	Pts	PP	PC
Boston	49	15	11	109	317	197
Buffalo	42	16	17	101	274	201
Toronto	40	25	10	90	260	218
Cleveland	21	43	12	54	218	312

X-Champion de sa division

Les compteurs

	B	A	Pts
Laffleur, Mon	57	70	127
Trotter, Isl	44	73	117
Sittler, Tor	43	68	111
Lemaire, Mon	34	59	93
Perreault, Buf	41	47	88
Potvin, Isl	29	58	87
O'Reilly, Bos	28	58	86
Bossy, Isl	49	34	83
Clarke, Phi	21	62	83
Shutt, Mon	46	36	82
Palement, Col	29	53	82
Ratelle, Bos	24	58	82

Association mondiale

Hier
Birmingham à Edmonton 2

Aujourd'hui
Cincinnati à Birmingham
Edmonton à Indianapolis
Winnipeg à Québec

Dimanche
Houston à Québec
Cincinnati à N.-Angleterre

Le classement

J	G	P	N	Pts	PP	PC	PT
Winnipeg	75	49	24	23	246	100	
N.-Ang.	75	41	30	4	307	248	86
Houston	74	39	31	4	270	271	82
Québec	75	36	36	3	319	334	75
Edmonton	76	38	38	2	296	291	74
Birmingham	76	33	38	2	296	291	69
Cincinnati	73	32	38	3	272	300	67
Indiana	74	23	46	5	243	318	51

Les compteurs

Les compteurs			
	B	A	PT
Tardif, Québec	56	84	140
U. Nilsson, Winnipeg	37	86	123
Cloutier, Québec	51	66	117



Anders Hedberg

Hedberg, Winnipeg 62 54 116
Hull, Winnipeg 46 70 116

LE RAPIDO

Équipes d'étoiles du hockey régional

National et Marquis se partagent les honneurs

Le National de La Baie a enlevé la moitié des postes disponibles au sein de la première équipe d'étoiles de la Ligue junior régionale. Le défenseur du National, Martial Tremblay est le seul choix unanime de cette formation tandis que le gardien Patrice Marchand et l'ailier gauche Denis Simard complètent la représentation du National. Le centre Jean Rivin, de Jonquière, l'ailier droit Mario Gauthier, de Chicoutimi, et le défenseur Daniel Villeneuve, des Agglons d'Alma, sont les autres membres de cette formation de rêve. Enfin, Michel Desgagné, du National de La Baie, a été choisi au poste d'instructeur du club.

Club d'étoiles (bis)

Les Marquis de Jonquière ont égalé la performance du National, en faisant élire trois de leurs porte-couleur sur le second club d'étoile de la Ligue junior régionale. Les représentants des Marquis sont le défenseur Dany Kirouak et les ailiers gauche et droit, François Gravel et Gilles Godin. Richard Martel, du SS de Métabetchouan, est le gardien de cette seconde équipe tandis que Jean-Pierre Boutin, d'Alma et Marc Rancourt de La Baie, occupent respectivement le poste de défenseur et de joueur de centre. Carol Laberge est l'instructeur de cette deuxième formation étoilée.

Simard vole la vedette

L'ailier gauche du National de La Baie, Denis Simard a ajouté quatre trophées à sa collection lors de la soirée du joueur de distinction de la Ligue junior régionale. Champion compteur du circuit et meilleur franc-tireur, Simard a rafilé le titre de joueur le plus utile à son club et de recrue par excellence. La domination du National s'est continuée avec l'attribution du trophée Jean-Claude Tremblay. Pendant ce temps, son coéquipier Patrice Marchand s'assurait le trophée Vézina régional en conservant la meilleure moyenne chez les gardiens du circuit.

Autres honneurs individuels

Gilles Godin, Mario Gauthier et Louis Lambert ont empêché un balayage complet de la part de La Baie. Le premier mérite le titre de joueur le plus gentilhomme tandis que Gauthier a été élu le joueur s'étant le plus amélioré au cours de la saison. Pour sa part, Lambert a récolté un trophée pour avoir récolté le plus grand nombre d'assistances au cours de la dernière campagne.

Journée d'étude

C'est à 8h00 ce matin que débutait la journée d'étude sur la situation du hockey mineur à Chicoutimi. Cette journée qui se déroule à l'école Lafontaine, se terminera vers 17h00. Même s'il est plus de 8h00, du moment où vous dégustez ce rapide, allez faire un petit tour du côté de l'école Lafontaine. Vous aurez peut-être la tentation de vous y arrêter.

Amble invitation

Ne reculant devant rien pour satisfaire les amateurs de courses attelées de la région, le secrétaire des courses de la piste Pré Vert, Jean-Guy Bergeron a réussi à bécoter un amble "invitation" qui sera présenté comme numéro spécial de la 13ème attraction de l'année. A cette occasion, le trio All Time Great, Golden Bloom et Mars Reel tentera de voler la vedette au redoutable Fury Star.

Piste de ski fermée

Avec le retour (sic) de la belle saison, les amateurs de ski pensent à remiser l'équipement pour quelques mois. Ainsi, le service des loisirs de la ville de Chicoutimi avise la population que le centre de ski du parc Rosaire-Gauthier sera fermé à compter de dimanche le 2 avril à compter de 22h00. Malheureusement pour nos amis skieurs, les autres centres de ski de la région devraient imiter un tel geste dans les semaines qui vont suivre.

Go Luke! KNOCK THEIR ROCKS OFF!



VARIETES — Tous les moyens sont bons, à Winnipeg, pour attirer l'attention ou encourager l'équipe canadienne à la victoire. Le champion-



nat mondial de curling est ainsi fait et personne ne semble s'en plaindre.

(Téléphoto PC)

Omnium de Greensboro

Molina et Armstrong nez à nez

Wally Armstrong, qui a souvent talonné les meneurs, mais qui n'a jamais remporté une victoire sur le circuit de la PGA, a tourné une ronde de 70, deux sous la normale, et a rejoint l'Argentin Florentino Molina en tête à l'issue de la deuxième journée de l'Omnium de Greensboro.

"J'ai mené des tournois une quinzaine de fois depuis cinq ans, a dit Armstrong après avoir présenté une fiche de 137, sept sous la normale du club Forest Oaks. J'ai mené souvent, mais jamais à la fin d'un tournoi. Mon jeu s'effondrait en dernière ronde. Je pense bien être sur la bonne voie maintenant".

Molina, qui a remporté plus de 40 tournois dans son pays natal, mais qui ne compte pas une seule victoire aux États-Unis, a joué 71.

Ils ont tous deux une priorité d'un seul coup sur la recrue de 21 ans Jack Renner, qui a joué 66, la meilleure ronde de la journée.

Peter Jacobsen suit à 139, un coup de mieux que John Mahaffey, Dave Eichelberger, Alan Tapie et l'Australien Bob Shearer.

Green et Weiskopf seront là

Hubert Green, champion de l'Omnium des États-Unis et le gagnant de l'Omnium de Doral, Tom Weiskopf sont parmi les premiers à s'enregistrer en vue de raver le trophée Peter Jackson à Lee Trevino à l'occasion de l'Omnium canadien.

Green, qui vient de remporter la victoire à la classique héritage et Weiskopf qui a battu de justesse Jack Nicklaus à Doral seront au club de golf Glen Abbey du 22 au 25 juin pour la 69e édition de l'Omnium national.

Le président du tournoi, M. R.-H. Grimm, mentionnait: "Avec l'augmentation de la bourse à \$250,000 cette année, nous sommes assurés d'avoir une fois de plus un important contingent des meilleurs golfeurs à Glen Abbey, reconnu comme le meilleur parcours pour les spectateurs."

Fred Shero demande une enquête

VANCOUVER (AP) — L'instructeur des Flyers de Philadelphie, Fred Shero, a demandé l'institution d'une enquête sur la manière dont se comportent les arbitres lors des matches de son équipe.

Shero a ajouté qu'il aimerait que les films des 20 derniers matches de son équipe soient examinés à la loupe et au ralenti pour voir combien de fois les pénalités imposées à ses joueurs étaient justifiées.

Shero a dit qu'il s'était retenu de critiquer les officiels, mais qu'il commençait à en avoir assez de leur attitude.

Les Flyers dominent les clubs les plus punis de la Ligue nationale pour les pénalités avec 1,562 minutes, devant Washington, 1,258; Pittsburgh, 1,184; Chicago, 1,170; Boston, 1,132 et Toronto, 1,128.

Pendant ce temps, Le Canadien de Montréal, champion de la saison régulière, est le moins puni avec 695 minutes.

Faisant allusion à la demande d'enquête sur l'arbitrage dans la LNH réclamée par Shero, l'arbitre en chef Scotty Morrison, a dit qu'il ignorait tout d'une telle demande.

Il a ajouté que, si une demande de cette sorte devait être formulée, elle devrait l'être par la direction d'une équipe et non pas dans un article de journal.

Il a ajouté qu'il était toujours prêt à discuter et même à enquêter sur des cas bien précis.

SOMMAIRE

Ligue junior majeure de Québec

Sherbrooke 4

Laval 4

Première période

1. Lav Patrick Daley Renaud Pepin 8.57	6. Lav Constant Priondolo Lavoie Renaud 8.05
2. She Rick Vaive 16.23	7. Lav Glen Currie Pepin Daley 11.04
3. Louis Beging S. Lucas Johnston 17.35	Pun.: Lav Hamel She S. Lucas Maj et Lav Daley Double min 6.38 She S. Lucas 14.11 Lav Daley 15.54 She Vaive 17.02
4. Lav Gilles Denis Houle Normand 19.48	She S. Lucas min et maj Tremblay inconduite et Lav Daley min Pepin Maj 16.33 Lav Priondolo 19.22
Pun.: S. Lucas (She) 3.20 Lavoie (Lav) 5.37 Johnston (She) 11.17 L. Lucas (She) Daley (Lav) 16.52	

Deuxième période

5. She Rick Vaive S. Lucas 2.34	8. She Sylvain Lucas Green 11.49
	Pun.: She Johnston 3.57 Lav Legault 10.44 She Chouinard 12.38 Lav Priondolo Constant 13.00 She Tremblay 13.14
	Gardiens de buts She Yvan Charbonneau et Lav Yves Dechêne
	Lancers Par She 9-612.27 par Lav 9-14-10-33
	Arbitre Normand Ass.: 4,434

BALAI D'ARGENT

Résultats (9e ronde)

Canada 011 204 01x x-9	Canada 7 2
Italie 100 010 00x x-2	U.S.A. 7 2
	Suède 6 3
France 010 022 000 2-5	Norvège 5 4
Norvège 101 000 002 0-4	Écosse 5 4
	All-Quest 4 5
	Italie 3 6
	France 3 6
	Suisse 3 6
	Danemark 2 7

Classement final

Canada 011 204 01x x-9	Canada 7 2
Italie 100 010 00x x-2	U.S.A. 7 2
	Suède 6 3
France 010 022 000 2-5	Norvège 5 4
Norvège 101 000 002 0-4	Écosse 5 4
	All-Quest 4 5
	Italie 3 6
	France 3 6
	Suisse 3 6
	Danemark 2 7

Aujourd'hui

La Baie à Kénogami 14h00

Demain

Kénogami à La Baie 13h00

A LA BARRIERE

Piste de Jonquière

Première course — \$300

1 John Honey	J. Marchand	1 New Rhythm	Y. Boivin
2 Robert Test	P. Vigneault	2 Lamy Belle	L.-A. Tremblay
3 Milford Walnut	R. Lambert	3 Lusty Express	R. Lambert
4 Mr Rice Flame	M. Darveau	4 Damon Royale	J.-C. Rioux
5 Garmu	B. Bouchard	5 Ballard Bozo	J.-J. Gilbert
6 Silver Bay	Y. Bélanger	6 Royal Forbes N	(A venir)
7 War Cry	R. Lambert	7 Gray Star	R. Lapointe
		8 Express Harry	Y. Bélanger

Sixième course — \$275

1 La Bonne Femme	P. Bergeron	1 Tanaka N	P. Grenier
2 Trumpet Hanover	G. Lamy	2 Isettas Kat	N. Tremblay
3 Shadydale Deladio	L. Audet	3 Special Count	G. Chagnon
4 Lachance Mir	G. Labonté	4 Far And Wide	H. Quellet
5 Siliwin	Y. Cateiller	5 Victory	G. Lamy
6 Huntley Lad	E. White	6 Lee Eye	R. Belanger
7 Betsies Dream	J. Cyrénne	8 Lisa Drummond	J. Cyrénne
8 Dale Scot			
Et: Henry Tar & G I Echo			

Piste de Québec

Première course — \$1,500.

1 La Bonne Femme	P. Bergeron	1 Tanaka N	P. Grenier
2 Trumpet Hanover	G. Lamy	2 Isettas Kat	N. Tremblay
3 Shadydale Deladio	L. Audet	3 Special Count	G. Chagnon
4 Lachance Mir	G. Labonté	4 Far And Wide	H. Quellet
5 Siliwin	Y. Cateiller	5 Victory	G. Lamy
6 Huntley Lad	E. White	6 Lee Eye	R. Belanger
7 Betsies Dream	J. Cyrénne	8 Lisa Drummond	J. Cyrénne
8 Dale Scot			
Et: Henry Tar & G I Echo			

Sixième course — \$750.

1 Caporal Fleurie	R. Gendron	2 Skipper A Sue	R. Babin
2 Just Ed	R. Lapointe	3 Special Count	G. Chagnon
3 Far And Wide	H. Quellet	4 Victory	G. Lamy
5 Lee Eye	R. Belanger	6 Lisa Drummond	J. Cyrénne

Deuxième course — \$825.

1 La Bonne Femme	P. Bergeron	1 Tanaka N	P. Grenier
2 Trumpet Hanover	G. Lamy	2 Isettas Kat	N. Tremblay
3 Shadydale Deladio	L. Audet	3 Special Count	G. Chagnon
4 Lachance Mir	G. Labonté	4 Far And Wide	H. Quellet
5 Siliwin	Y. Cateiller	5 Victory	G. Lamy
6 Huntley Lad	E. White	6 Lee Eye	R. Belanger
7 Betsies Dream	J. Cyrénne	8 Lisa Drummond	J. Cyrénne
8 Dale Scot			
Et: Henry Tar & G I Echo			

Septième course — \$1,700.

1 Caporal Fleurie	R. Gendron	2 Skipper A Sue	R. Babin
2 Just Ed	R. Lapointe	3 Special Count	G. Chagnon
3 Far And Wide	H. Quellet	4 Victory	G. Lamy
5 Lee Eye	R. Belanger	6 Lisa Drummond	J. Cyrénne

Troisième course — \$750.

1 Caporal Fleurie	R. Gendron	2 Skipper A Sue	R. Babin
2 Just Ed	R. Lapointe	3 Special Count	G. Chagnon
3 Far And Wide	H. Quellet	4 Victory	G. Lamy
5 Lee Eye	R. Belanger	6 Lisa Drummond	J. Cyrénne

Quatrième course — \$1,000.

1 Caporal Fleurie	R. Gendron	2 Skipper A Sue	R. Babin
2 Just Ed	R. Lapointe	3 Special Count	G. Chagnon
3 Far And Wide	H. Quellet	4 Victory	G. Lamy
5 Lee Eye	R. Belanger	6 Lisa Drummond	J. Cyrénne

Cinquième course — \$300

1 Caporal Fleurie	R. Gendron	2 Skipper A Sue	R. Babin
2 Just Ed	R. Lapointe	3 Special Count	G. Chagnon
3 Far And Wide	H. Quellet	4 Victory	G. Lamy
5 Lee Eye	R. Belanger	6 Lisa Drummond	J. Cyrénne

Sixième course — \$400

1 Caporal Fleurie	R. Gendron	2 Skipper A Sue	R. Babin
2 Just Ed	R. Lapointe	3 Special Count	G. Chagnon
3 Far And Wide	H. Quellet	4 Victory	G. Lamy
5 Lee Eye	R. Belanger	6 Lisa Drummond	J. Cyrénne

Septième course — \$1,050.

1 Caporal Fleurie	R. Gendron	2 Skipper A Sue	R. Babin
2 Just Ed	R. Lapointe	3 Special Count	G. Chagnon
3 Far And Wide	H. Quellet	4 Victory	G. Lamy
5 Lee Eye	R. Belanger	6 Lisa Drummond	J. Cyrénne

Huitième course — \$800.

1 Caporal Fleurie	R. Gendron	2 Skipper A
-------------------	------------	-------------

CANADA EN BREF

Hypothèques

OTTAWA (PC) — La Société centrale d'hypothèques et de logement a annoncé vendredi son intention de vendre aux enchères pour \$60 millions d'hypothèques assu- rées, s'engageant ainsi dans la première étape de son programme visant à donner une plus grande part du marché hypothécaire à l'entreprise privée.

Toutes les hypothèques offertes grèvent des logements individuels et commandent des taux d'intérêts s'échelonnant de 5 1-2 à 11 1-4 pour cent et dont les échéances varient entre deux et 30 ans.

La SCHL se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute offre et affirme que la totalité des hypothèques ne seront pas nécessairement vendues.

Dans un communiqué, la société d'Etat explique que cette vente a été organisée pour répondre à la demande d'investissements dans le secteur privé et pour encourager la participation de ce secteur au financement des besoins du pays en matière de logement.

C'est le 23 février que la société a annoncé son intention de vendre des hypothèques, au lendemain du dépôt par le gouvernement des prévisions de dépenses.

On a alors appris que la SCHL aura besoin de moins d'argent cette année à cause de "l'accroissement des remboursements" sur les prêts précédents.

Accusation

OTTAWA (PC) — Le sergent Emmett O'Donnell, 33 ans, de la police d'Ottawa, a été accusé de ne pas être resté jeudi sur la scène d'un accident au cours duquel un homme de vingt ans a été tué et un autre blessé.

La police a déclaré que M. O'Donnell s'est identifié environ 30 minutes après l'accident.

La victime, selon la Sûreté de l'Ontario, s'appelle Richard Hayball, d'Ottawa.

M. Mark John VanRiemsdyk, 19 ans, d'Ottawa, repose à l'hôpital Queensway-Carleton avec plusieurs blessures, dit un porte-parole de l'hôpital.

La police dit que les deux hommes faisaient le plein d'essence alors que la voiture était arrêtée au nord de la route quand elle a été frappée par une autre automobile.

M. O'Donnell comparaitra en cour le 12 avril.

Taxation

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral devrait aider les travailleurs pauvres en déduisant de leur impôt \$500 par enfant, recommande le Conseil national du bien-être dans un rapport sur la fiscalité.

Cela ne supposerait pas de déboursé: si le montant de l'impôt dû était moindre que le crédit, le gouvernement verserait la différence au contribuable.

Selon le Conseil, cette mesure réduirait les inégalités entre Canadiens et aiderait enfin les 500,000 familles pauvres du pays.

Il faudrait transformer toute la fiscalité pour que les allocations familiales soient fondées pour ainsi dire avec les exemptions pour dépendants et enfants.

Le Conseil soutient que tout le système fiscal canadien, du moins en ce qui a trait aux pauvres, vise à des buts contraires.

Les allocations familiales, étant imposables profitent surtout aux familles à faibles revenus; les exemptions pour dépendants ne leur profitent pas mais profitent aux familles à revenus élevés; et les crédits pour enfants favorisent la classe moyenne, selon le rapport.

Tunisie-Canada

TUNIS (AFP) — M. Mohamed Mazali, ministre tunisien de l'Education nationale, a reçu vendredi à Tunis M. Pierre Bois, doyen de la Faculté de médecine de Montréal, actuellement en visite en Tunisie.

Au cours de cette entrevue, ont été évoquées plusieurs questions ayant trait à la coopération entre les facultés de Montréal et de Sousse (centre-est de la Tunisie), notamment en ce qui concerne l'assistance en enseignants canadiens.

M. Mazali a exprimé, à cette occasion, sa satisfaction au sujet de cette coopération et a souhaité la voir s'étendre et se développer.

Reznowski candidat

WINNIPEG (PC) — Un professeur de l'Université du Manitoba, M. Lorne Reznowski, a annoncé jeudi sa candidature à la direction du Parti crédit social du Canada.

Le parti doit choisir un chef lors d'un congrès, à Winnipeg au début de mai, pour remplacer M. André Fortin décédé dans un accident d'automobile en juin 1977.

Les autres candidats sont MM. Martin Hattersley, avocat d'Edmonton et ancien président du parti, Phil Cagliardi, ancien ministre en Colombie-Britannique, le chef intérimaire et député de Témiscamingue, Gilles Caouette et le député de Champlain aux Communes, M. René Matte.

Whittaker

EDMONTON (PC) — Le procureur général de l'Alberta, M. Jim Foster, a révélé jeudi qu'il ne rouvrira pas le dossier d'un juge municipal qui a récemment résigné ses fonctions après avoir été accusé de vol à l'étalage.

Le juge Bruce Whittaker, âgé de 64 ans, a récemment remis sa démission qui a été acceptée par le Conseil des ministres, à Ottawa, le 23 mars dernier.

M. Foster a affirmé qu'en rouvrant le dossier du juge Whittaker, il mettrait en doute, par le fait même, la compétence judiciaire de celui-ci au moment où il siégeait, "et je ne suis certainement pas prêt à laisser planer un tel doute".

Pyromane

SUDBURY, Ontario (PC) — On soupçonne une origine criminelle à l'incendie qui a causé des dommages de \$50,000, jeudi, à une école catholique séparée de Sudbury. C'est ce qu'a déclaré vendredi un porte-parole de la police.

Le feu a détruit quatre salles de cours et une bibliothèque de l'école Saint-Jérôme dont les autres locaux ont été atteints par l'eau et la fumée.

Boeuf

OTTAWA (PC) — Le gouvernement travaille actuellement à l'établissement d'une formule de contrôle des importations de boeuf et pourrait aller jusqu'à légiférer afin de réglementer la situation, a déclaré vendredi le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan.

Les quotas seront établis en relation avec le niveau moyen des importations de boeuf et de veau entre 1971 et 1975 et ajustés en fonction des changements dans la consommation du boeuf, a précisé le ministre.

Le Canada a commencé à recourir aux quotas à l'automne 1976 pour limiter les importations après que le gouvernement américain eut posé un geste similaire. "Nous nous occupons actuellement d'établir formellement les procédures que nous suivrons dans l'avenir pour empêcher que notre marché domestique ne soit perturbé", a dit encore M. Whelan.

Le système des quotas sera en vigueur pour les trois prochaines années, après quoi son efficacité sera évaluée.

Service postal

Un temps de réflexion avant la grande décision

EDMONTON (PC) — Le ministre des Postes, M. J.-Gilles Lamontagne, a déclaré, vendredi, qu'il attendait la fin des négociations avec les syndicats avant

d'étudier la question de savoir si les Postes devraient être confiées à une société de la Couronne.

Les syndicats sont sans contrat depuis juin mais, dit

M. Lamontagne, ils n'ont pas fait connaître leurs revendications avant janvier.

M. Lamontagne, qui était

à Edmonton à l'occasion du lancement de deux timbres commémoratifs des Jeux du Commonwealth qui auront lieu du 3 au 12 août, a dit qu'une nouvelle grève postale était possible mais qu'on pouvait l'éviter si de part et d'autre on dialoguait de bonne foi.

1980.

"Tout ce que nous faisons coûte quelque chose, dit M. Lamontagne; nous espérons donner un bon service, mais il y a une limite à ce que nous pouvons dépenser pour la poste.

"Je ne pense pas que les Canadiens accepteraient chaque année pareil déficit".

Le ministre a déploré que les Canadiens blâment la poste chaque fois que le courrier est en retard; cela dépend parfois de grèves dans l'aviation, de déraillements et autres facteurs semblables, dit-il.

"Nous avons, dit encore M. Lamontagne, environ six milliards d'envois postaux à livrer chaque année et de 95 à 97 pour cent sont livrés au bon endroit, à l'heure, avec une marge d'une journée".

Droits de la personne

OTTAWA (PC) — Le commissaire aux droits de la personne, M. Gordon Fairweather, a invité vendredi les Canadiens qui auraient à se plaindre à téléphoner à la Commission, frais vus.

"Nous acceptons les appels à frais vus de n'importe où au pays", a déclaré M. Fairweather à la Fondation canadienne des droits de la personne.

La commission dispose d'un budget de \$3.3 millions pour l'année financière qui commence samedi. Elle a ouvert ses portes le 1er mars.

Elle a pour raison d'être d'enquêter, dans le cadre des juridictions fédérales, sur les cas de discrimination pour raisons de race, d'origine ethnique, de cou-

leur, de religion, d'âge de sexe, de statut matrimonial, de désavantage physique et de dossier criminel quand la personne a obtenu son pardon.

M. Fairweather a ajouté que la commission établissait un service pour la transmission des plaintes qui seraient hors de sa juridiction.

Le commissaire s'est interrogé sur le cas d'un Mennonite de l'Alberta qu'un tribunal de cette province a jugé non coupable de trahison bien qu'il ait envoyé son fils à une école ne faisant partie du système provincial. Selon M. Fairweather, les droits de l'enfant et ceux du père de famille viendraient en conflit dans cette affaire.

Ségrégation de mauvais aloi

TORONTO (PC) — Le chanteur "western" "Stompin" Tom Connors a déclaré qu'il renvoyait les six prix Juno qu'il a été honoré de recevoir parce que de pareils prix ont été décernés à des personnes qui vivent et travaillent hors du Canada.

Tant que la Canadian Academy of Recording Arts and Sciences (CARAS), dit-il, ne s'intéressera pas davantage aux talents canadiens, il ne sera plus candidat à ces prix et n'en acceptera plus.

Plus tôt cette semaine, il a retiré son nom de la liste des candidats choisis pour protester contre les normes de CARAS.

Dans un communiqué publié vendredi, il dit que la rumeur veut qu'il mette fin à sa carrière, ou qu'il figure sur des listes noires à cause de son attitude.

Mais il la maintient. C'est tous les ans, dit-il, que des candidats redeviennent canadiens pour obtenir un prix Juno et s'en retournent après l'avoir remporté.

Il reproche aux juges de Juno d'être trop liés à des fabricants de disque américains et il assure que son attitude et ses déclarations n'ont pas de but publicitaire.

M. Connors ajoute qu'il ne se bat pas seulement pour lui-même et il regrette de ne pas être appuyé davantage par ceux à qui ses protestations peuvent profiter.

Crombie par acclamation

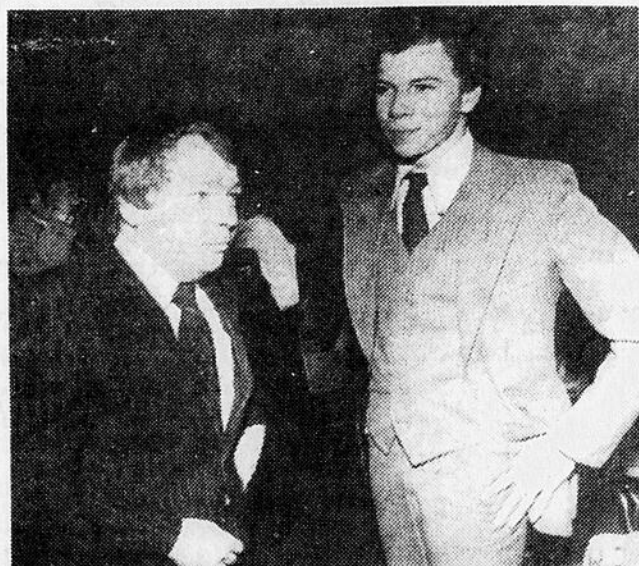
TORONTO (PC) — Le maire David Crombie, de la Ville reine, a été élu par acclamation candidat du Parti progressiste-conservateur dans la circonscription de Rosedale en vue des prochaines élections fédérales.

Devant quelque 250 partisans, l'édile de 41 ans a affirmé qu'il était las de voir "la province de Québec traitée aux petits soins", et a dit savoir que le nationa-

lisme québécois est une question sentimentale.

"Mais le Canada aussi est une affaire de coeur et il est temps que nous nous en préoccupions", a lancé M. Crombie.

Du côté des libéraux, le président de l'Université de Toronto, M. John Evans, est candidat pour succéder à l'ancien ministre des Finances, Donald Macdonald.



DAVID CROMBIE et le candidat défait Allan Pope

Voitures
A qui se fier?

OTTAWA (PC) — Une Volkswagen Rabbit mue par diesel l'emporte sur ses rivales dans la liste annuelle dressée par le gouvernement fédéral sur le rayon d'action des automobiles.

Une épreuve nouvelle des modèles de 1978 montre que la Rabbit parcourt 53 milles au gallon, soit cinq de plus que sa rivale la plus rapprochée, la Honda Civic CVCC.

Cette victoire est la seule surprise des essais. En 1977, la Rabbit et la Honda parcouraient toutes deux 53 milles au gallon.

Les grandes voitures — Rolls Royce, Bentley et Cadillac — ne font que 14 milles au gallon.

Dans des annonces publiées dans tout le pays, le gouvernement prévient les intéressés que les voitures gagnantes ne leur permettront peut-être pas toute l'épargne qu'ils attendaient.

Les épreuves ont lieu en laboratoire dans des conditions déterminées par le ministère du Transport.

Espionnage ruineux

TORONTO (PC) — Le propriétaire d'une aciérie torontoise a affirmé jeudi qu'il avait dû déposer son bilan suite à la mise au jour récente d'un réseau d'espionnage russe à Ottawa.

M. Joe Rotting, président de Dufferin Steel, qui emploie 180 personnes, a précisé qu'il s'était endetté d'une somme de \$1.5 million en anticipant un contrat de \$15.5 millions de l'URSS, pour fabriquer un outillage spécial pour les oléoducs.

L'entente a toutefois été dénoncée par l'URSS en février quand le gouvernement canadien a expulsé 13 espions soviétiques.

En raison de cet incident, le gouvernement canadien avait retardé l'arrivée d'une délégation commerciale soviétique et les interlocuteurs de M. Botting, dans cette affaire, en faisaient partie.

Il dit avoir rencontré ultérieurement les Russes à la Nouvelle-Orléans, à leur demande, mais que ceux-ci refusèrent de signer un contrat sous prétexte que ses prix étaient trop élevés. Il prétend toutefois qu'il négociait depuis deux ans avec les Russes et que ces derniers n'ont jamais formulé d'objections quant aux prix qu'il pratique.



SURPRISE — Le voisin de Richard Williams de Vancouver, C.-B., regarde avec étonnement ce qui reste de la maison de son ami qui est présentement en vacances à

Hawaii. Une mauvaise surprise attend cet heureux vacancier, car une firme spécialisée dans la démolition a démolé sa maison par erreur. (Téléphoto PC)

QUOTIDIEN

Honneur
au mérite

Mario Bouchard



Charles Tremblay



François Girard



Nathalie Bernard



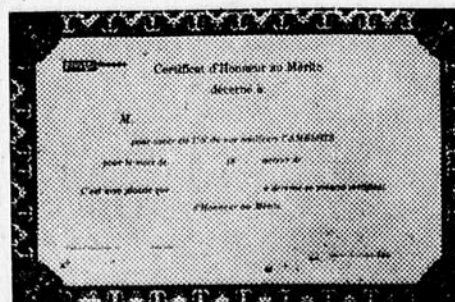
Yves Guay



Félicitations à ces cinq camelots du Quotidien, pour le bon travail accompli durant le mois de février dernier.

Ils méritent un abonnement d'un an à la revue Vidéo-Presse, et un certificat d'Honneur au Mérite.

Ils sont éligibles pour le titre de: Camelot de l'année



ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI Alma et les environs St-Felicien et les environs
545-4895 662-7829 679-3832

AVIS

Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toutes erreurs, annulations, plaintes doivent être souignées avant 12h00 p.m. pour être corrigées ou annulées le lendemain. (Lundi au vendredi).

545-4895

A VENDRE OU A LOUER (1)

ALMA: MAISON MOBILE Grand Prix, 1977, 70 x 14, tapis, tenture, 7 pièces, chauffage électrique, grand terrain paysagé, stationnement pour 2 voitures, remise 8 x 12, le tout à vendre ou à louer, pour cause de départ. Libre immédiatement. Tél.: 545-3320. F-8749-2-1

LOCAUX A LOUER (2)

CHICOUTIMI: boulevard St-Paul, très beau local commercial, près du coin route 170, avec vitrine avant, pouvant servir de vente, etc. Bâtisse 110 de long x 42 de large, avec porte arrière de 14 x 12, avec grand terrain de stationnement, libre immédiatement. Tél.: 545-3320. F-8749-2-1

VILLE DE LA BAIE: local commercial, rue du Port. Tél.: 678-9901. F-8328-2-1

CHICOUTIMI: au centre de la rue Racine, 920' de superficie carrée, convenant pour magasin de détail. Pour informations, entre 9h00 et 5h00, à 545-6620, M. Girard. F-8491-2-1

COMMERCES A VENDRE (3)

COMPTOIR LAITIERS avec équipement, bon chiffre d'affaires, prix avantageux, situé dans un centre d'achat. Tél.: 547-4149. F-8671-4-1

CHICOUTIMI: rang St-Joseph, dépanneur épicier licencé, et poste d'essence avec résidence, bon chiffre d'affaires, établi depuis 20 ans. Intéressé seulement, cause de santé. Tél.: 549-3684. F-8444-3-2

Vehicule organisé pour la vente de crème molle et glacée, pommes sucrées, liqueurs, chips, etc. Très propre et en parfaite condition. Tél.: 545-2408. F-8128-3-3

APPARTEMENTS A LOUER (4)

CHICOUTIMI: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre le 1er mai. Tél.: 549-1995, après 6h00. F-8781-1-1

CHICOUTIMI: en arrière des centres d'achat, 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, 225.00 par mois. Libre immédiatement. Tél.: 545-3650. F-8671-4-5

CHICOUTIMI: appartements: 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces, meublés ou non. Tél.: 549-1250. F-8926-4-2

CHICOUTIMI-NORD: 3 1/2 pièces, semi-meublé, à sous-louer, 140.00 par mois. Tél.: 545-2978. F-8549-4-3

BAGOTVILLE: 2 1/2 pièces, meublé, rue St-Jean, tapis mur à mur, libre immédiatement. 135.00 par mois. Tél.: 544-1119 ou 544-5671. F-8653-4-3

RIVIERE-DU-MOULIN: 106, de la Rochelle, St-Jude, 1 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, entrée indépendante, stationnement auto. Tél.: 545-5400 ou 549-3338 ou 677-2332. F-8028-4-2

CHICOUTIMI: 25, rang St-Pierre, 3 1/2 pièces, à sous-sol, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, libre le 1er avril. Tél.: 547-3219. F-8644-4-1

KENOGAMI, rue Ste-Famille à sous-louer, 3 1/2 pièces, meublé, ou semi-meublé, libre au mois de mai. Tél.: 542-4722. F-8066-4-1

CHICOUTIMI: 3 1/2 pièces, meublées, chauffées, éclairées, 4 pièces, non meublées, situées rue Radisson, quartier Murdoch, près des centres d'achat et de l'université. Libre immédiatement. Tél.: 548-3520 ou 549-5678. F-7981-1-1

CHICOUTIMI: arrière de Place du Royaume, avec terrain boisé, Habitat Saguenay Enr., tapis mur à mur, meublées, chauffées, éclairées, stationnement, disponibles pour 2 à 4 personnes, prix variés de: 195.00 et plus par mois, suivant la location ou les meubles fournis, pour rendez-vous, de 4h00 à 7h00. Tél.: 549-4322. Trépin, Inc., courtier. F-8474-1-1

JONQUIERE: près du cégep, garçonniers, meublés, tapis mur à mur, chauffés, eau chaude fournie, libre immédiatement. Tél.: 547-5427 ou 547-8103. F-8454-4-2

POUR INSERER UNE ANNONCE CLASSEE SIGNEZ: CHICOUTIMI

545-4895

Pour Lac-St-Jean, aucun interurbain n'est nécessaire

Alma et les environs

662-7829

St-Felicien et les environs

679-3832

NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

APPARTEMENTS A LOUER (4)

RIVIERE-DU-MOULIN: 2 1/2 pièces, meublé, tapis mur à mur, chambre de bain en céramique, colonie, chauffage, éclairé, remise: 5 x 8, libre le 1er mai, service de buanderie et stationnement privé. Tél.: 545-2705 ou 549-3783. F-8748-4-1

LOGEMENTS A LOUER (5)

JONQUIERE: centre-ville, un 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre le 1er avril, un 5 1/2 pièces, libre le 1er mai. Tél.: 547-1280 ou 545-9214. F-8936-5-2

CHICOUTIMI: boulevard Jean-Noël Tremblay, maison en rangée en coopérative, 4 1/2 pièces, avec sous-sol. Tél.: 545-9782. F-8073-7-2

CHICOUTIMI: 4 1/2 pièces, chauffé, tapis mur à mur, entrée indépendante. Tél.: 545-1748. F-8548-5-1

CHICOUTIMI-NORD: à sous-louer, 4 1/2 pièces, non meublé, chauffé, tapis mur à mur, entrée indépendante, stationnement indépendant. 210.00 par mois. Tél.: 543-8033 ou 545-3837. F-8521-5-2

CHICOUTIMI: chemin Sydenham, 3 1/2 pièces, meublé, libre pour le 1er juin, pour informations, entre 9h00 et 5h00, M. Girard. Tél.: 549-6620. F-8490-5-1

JONQUIERE: 3 1/2 pièces, neufs, chauffés, éclairés, meublés, style colonial, tapis mur à mur, service de buanderie, stationnement, libres immédiatement. Tél.: 547-2976. F-8493-5-1

CHICOUTIMI: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, libre immédiatement. Tél.: 545-2113, après 5h00. F-8492-5-1

CHICOUTIMI: 2 logements, 2 1/2 pièces neufs, meublés, laveuse, sècheuse, entrée indépendante. Tél.: 545-0188. F-8451-5-2

JONQUIERE: allée rue Nadeau et Truchon, 4 1/2 pièces, neufs, chauffés, éclairés, eau chaude fournie, stationnement, tapis mur à mur, porte panoramique. Tél.: 678-2479 ou 547-6377. F-8163-5-3

ST-PRIME: 171, 151ème Avenue, 7 pièces, 2 salles de bains, tapis mur à mur. Tél.: 251-3016, après 6h00 ou 251-2800. F-8465-5-1

CHICOUTIMI: rue Des Hospitalières, 3 1/2 pièces, meublées, modernes, libres le 1er mai. Tél.: 548-8771. F-8632-5-2

JONQUIERE: près de l'hôpital, 2 1/2 pièces, semi-meublé, libre le 1er avril, pour louer ou à sous-louer. Tél.: 542-3049, après 17h30. F-8591-5-2

CHICOUTIMI: près de la Cathédrale, 4 1/2 pièces, semi-meublé, chauffé, éclairé. Tél.: 545-4712. F-8594-5-2

Pour louer, sous-louer votre logement, communiquez avec la Banque de Loyers Enr., services gratuits pour locataires. Tél.: 545-2301, le jour ou 545-5148, le soir. F-8495-5-1

JONQUIERE: situés sur les rues St-Hubert et de la Lorraine, 3 1/2, 4 1/2 pièces, neufs et apaisés, service de conciergerie et commodités courantes. Tél.: 547-0460, entre 9h00 a.m. et 5h00 p.m., les soirs et les fins de semaine à 548-7484 ou 548-7265. F-8496-5-1

A qui a chance on offre à louer construction neuve de 12 logements, 3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2 pièces, situés à Ville de la Baie, tapis mur à mur, ultra moderne, balcon, porte-patio, chauffés, éclairés, grand stationnement, grand espace vert, remise. Tél.: 544-1448. F-8768-5-1

CHICOUTIMI-NORD, rue Roussel, vue sur le Saguenay, 3 1/2 pièces, meublé ou non, renouvelé, tapis, entrée, laveuse, sècheuse, chauffage électrique, grand terrain, libre immédiatement. Tél.: 549-3388 ou 549-4790. F-8654-5-3

CHICOUTIMI: 1241, Duchesne, arrière de Place Saguenay, 3 1/2 pièces, meublé, lumineux, tapis, aspirateur dans mur, sauna, balcon, buanderie, chauffé, éclairé. Tél.: 545-0698. F-8461-5-1

JONQUIERE: près de l'hôpital, logement: 4 1/2 pièces, libre le 1er mai, 205.00 par mois, non meublé. Tél.: 547-5288 ou 547-8103, après 5h00 p.m.. F-8452-5-2

CHICOUTIMI-NORD: Cap St-François, 94 x 250 pieds, bordé par la rue Richemond et la Saguenay, eau et égouts installés, rempli, prêt à construire, vue panoramique de Chicoutimi. Tél.: 545-0504. F-8358-15-2

CHICOUTIMI: près de l'université, libre pour le 1er avril, comprenant: service de conciergerie et stationnement, eau chaude fournie, entre 9h00 et 5h00, M. Girard. Tél.: 549-6620. F-8489-6-1

JONQUIERE: près du cégep, garçonniers, meublés, tapis mur à mur, chauffés, eau chaude fournie, libre immédiatement. Tél.: 547-5427 ou 547-8103. F-8454-4-2

MAISONS A VENDRE (7)

CHICOUTIMI: arrière Place du Royaume, construction de 6 mois, 2 logements loués à: 570.00 par mois. A vendre, livable immédiatement, acheteur sérieux, pour informations, tél.: 549-4993, directement du propriétaire. F-8497-7-1

CHICOUTIMI: 34 x 44, plus garage double, situé au 1227 Pare-Honoré, quartier St-Jude, à Rivière du Moulin, comptant à discuter, tel.: 549-7999. F-8385-7-5

ASCENSION: directement du propriétaire, 2 logements, 2 salles de bain, cuisine, manger, cuisine, prix à discuter. Tél.: 347-3550. F-8169-7-3

BAGOTVILLE: rue des Cèdres, 5 chambres, 2 salles, 2 salles de bain, sous-sol fini, remise extérieure, entrée asphaltée, aussi à vendre ou à louer maison mobile située au 2085, rang St-Pierre, avec grand terrain, 4 1/2 pièces. Tél.: 544-7216. F-8330-7-1

ARVIDA: Directement du propriétaire, Bungalow familiale, 27 x 43 entièrement briquées, sous-sol fini, chauffé électrique, cour arrière clôture, terrain paysagé, 65 x 120, garage 18 x 24, pas de courtoir. Tél.: 548-4419. F-8367-7-5

CHICOUTIMI: rue Verlaque, en arrière du poste C.J.P.M., construction été 1977, grand: 24 x 40, directement du propriétaire, pour informations, tél.: 545-9306. F-8326-7-1

LONG DE LA RIVIERE CHICOUTIMI: belle propriété avec plage, idéal pour professionnels, 2 logements, 2 salles de bain, sous-sol, revenu: 330.00 par mois, garage double chauffé, terrain 20 000 pi. ca., tout fini, financement possible par le propriétaire. Tél.: 543-7459. F-8633-7-2

JONQUIERE: 287, Chemin St-Dominique, maison neuve, tapis mur à mur, directement du propriétaire. Tél.: 542-4358 ou 542-7324. F-8410-7-2

ARVIDA, 207, Gay-Lussac, près du Manoir du Saguenay, 46 x 32, 3 chambres, salon avec foyer, salle à dîner, cuisine, une demi-salle de bain, plancher de bois franc, sous-sol fini, beau terrain: 110 x 50, terrain boisé à l'arrière. Pour informations, tél.: 548-5901. F-8041-7-3

CHICOUTIMI: arrière Place du Royaume, 25 x 40, 5 1/2 pièces, chauffage électrique, construction été 1977, bon prix, cause départ. Tél.: 549-3098, après 5h00 et fin de semaine. F-8073-7-2

BAGOTVILLE: 175, rue Des Cèdres, résidence unifamiliale, 3 chambres, construction neuve, terrain aménagé, financement avantageux, libre immédiatement. Tél.: 544-1112, le jour ou 544-5773, le soir. F-8933-7-2

CHICOUTIMI-NORD: Pyramide 1974, 55 x 12, meublée et bien installée, chauffage électrique, galerie de porte à porte avec toiture, terrain 100 x 60, comprenant: remise construite, électricité à l'intérieur, quelques accessoires compris. Si intéressé, tél.: 543-9231, en tout temps. F-8570-10-2

BAGOTVILLE: rang St-Louis, près base Bagotville, belle 1975, 14 x 64, non meublé, sur terrain loué, transport de la maison ou de l'actuel propriétaire. Tél.: 677-2512. F-8675-10-3

LA BAIE: 148, rang St-Louis, Bédex 14 x 68, 1974, sur solage. Tél.: 677-2082. F-8533-10-2

CHICOUTIMI: Place des Copains, Bédex 14 x 68, sans passage, sur solage. 1976. Tél.: 545-2086. F-8399-10-1

ST-AMROISE: maison mobile 12 x 47, très propre, installée sur terrain privé 200 x 100, avec toutes les servitudes et garage double. Tél.: 672-2331, après 5h00. F-7258-10-2

CHICOUTIMI-NORD: Pyramide 1974, 55 x 12, meublée et bien installée, chauffage électrique, galerie de porte à porte avec toiture, terrain 100 x 60, comprenant: remise construite, électricité à l'intérieur, quelques accessoires compris. Si intéressé, tél.: 543-9231, en tout temps. F-8570-10-2

BAGOTVILLE: rang St-Louis, près base Bagotville, belle 1975, 14 x 64, non meublé, sur terrain loué, transport de la maison ou de l'actuel propriétaire. Tél.: 677-2512. F-8675-10-3

LA BAIE: 148, rang St-Louis, Bédex 14 x 68, 1974, sur solage. Tél.: 677-2082. F-8533-10-2

CHICOUTIMI: Place des Copains, Bédex 14 x 68, sans passage, sur solage. 1976. Tél.: 545-2086. F-8399-10-1

ST-AMROISE: maison mobile 12 x 47, très propre, installée sur terrain privé 200 x 100, avec toutes les servitudes et garage double. Tél.: 672-2331, après 5h00. F-7258-10-2

CHICOUTIMI-NORD: Pyramide 1974, 55 x 12, meublée et bien installée, chauffage électrique, galerie de porte à porte avec toiture, terrain 100 x 60, comprenant: remise construite, électricité à l'intérieur, quelques accessoires compris. Si intéressé, tél.: 543-9231, en tout temps. F-8570-10-2

BAGOTVILLE: rang St-Louis, près base Bagotville, belle 1975, 14 x 64, non meublé, sur terrain loué, transport de la maison ou de l'actuel propriétaire. Tél.: 677-2512. F-8675-10-3

LA BAIE: 148, rang St-Louis, Bédex 14 x 68, 1974, sur solage. Tél.: 677-2082. F-8533-10-2

CHICOUTIMI: Place des Copains, Bédex 14 x 68, sans passage, sur solage. 1976. Tél.: 545-2086. F-8399-10-1

ST-AMROISE: maison mobile 12 x 47, très propre, installée sur terrain privé 200 x 100, avec toutes les servitudes et garage double. Tél.: 672-2331, après 5h00. F-7258-10-2

CHICOUTIMI-NORD: Pyramide 1974, 55 x 12, meublée et bien installée, chauffage électrique, galerie de porte à porte avec toiture, terrain 100 x 60, comprenant: remise construite, électricité à l'intérieur, quelques accessoires compris. Si intéressé, tél.: 543-9231, en tout temps. F-8570-10-2

BAGOTVILLE: rang St-Louis, près base Bagotville, belle 1975, 14 x 64, non meublé, sur terrain loué, transport de la maison ou de l'actuel propriétaire. Tél.: 677-2512. F-8675-10-3

LA BAIE: 148, rang St-Louis, Bédex 14 x 68, 1974, sur solage. Tél.: 677-2082. F-8533-10-2

CHICOUTIMI: Place des Copains, Bédex 14 x 68, sans passage, sur solage. 1976. Tél.: 545-2086. F-8399-10-1

ST-AMROISE: maison mobile 12 x 47, très propre, installée sur terrain privé 200 x 100, avec toutes les servitudes et garage double. Tél.: 672-2331, après 5h00. F-7258-10-2

AUTOS A VENDRE (16)

PONTIAC LEMANS, 1975, sedan, 4 portes, 15,000 milles, \$3,500.00. Tél.: 549-7791. F-8547-16-1

FORD PINTO 1973, automatique, 4 cylindres, 48,000 milles, pneus radiaux, peinture neuve, 1,000.00. Tél.: 545-4341. F-8581-16-2

CHEVROLET VEGA 1974, manuelle, moteur 4 cylindres, 31,000 milles, très propre, 900.00. Tél.: 548-4341. F-8582-16-2

TOYOTA LAND CRUISER 1974, 4 x 4, avec S.D. Tél.: 549-5945. F-8766-16-1

DUSTER 1972, bleue en excellente condition, bas prix. Tél.: 549-5350 ou 673-4593, après 5h30. A voir au 55, boul. Université. F-8758-16-3

OPEL G.T. 1971, 34,000 milles seulement, en très bonne condition. Tél.: 543-0947. F-8520-16-2

TRIUMPH, 1971, 1 seul propriétaire, 28,000 ml, première peinture, bleue, intérieur noir, toutes équipes, tel.: 543-2548. F-8851-16-5

JEEP CJ 5, 1977, à l'état de neuf, 2,760 milles, prix raisonnable, pour informations, tél.: 549-4993. F-8498-16-1

FIRENZA 1972, en parfaite condition, vrai millage: 34,000 milles, directement du propriétaire. Tél.: 678-9940. F-8167-16-3

CHRYSLER CORDOBA 1975, bas millage, à l'état de neuf, tout équipé, prix à discuter. Tél.: 549-2894, après 5h00. F-8411-16-2

PONTIAC LEMANS sport 1973, 8 pneus neufs, 2,500.00, très bonne condition, 350 po. cu., tel.: 548-2227. F-8638-16-2

CHEVROLET IMPALA, 1972, 54,000 milles, mise à neuf depuis 4 mois. Cause 2ième voiture. Tél.: 543-1886. F-8371-16-3

PONTIAC ASTRE H.B., 1976, 19,000 milles, parfaite condition, à peine d'été et d'hiver radiaux. Tél.: 547-7142. F-8324-16-1

GREMLIN X 1974, Chevrolet Vega 1974, Pinto 1973, Datsun 1972, pour informations, tél.: 548-4341. F-8390-16-1

CHEVELLE MALIBU 1973, peinture neuve, transmission neuve, très propre, tel.: 544-5718, demandez Claude. F-8132-16-3

MERCURY METEOR 1972, 8 cylindres, prix 4600.00, tel.: 547-9727 ou 547-3924. F-8407-16-1

HONDA CIVIC, 1976, 5,000 ml, 3,000.00, 4 pneus été neufs, 4 pneus hiver neufs. Cause: mortelle. Aussi Wambago Unique 1978, à vendre, 500 ml., demande 20,000-2,000 équipement supplémentaire, ex: air climatisé, cassette, génératrice, tapis, etc. Cause: mortelle. Tél.: 818-775-3256 ou 543-6294 après 5h00. F-8606-16-5

PONTIAC LAURENTIN 1974, 2 portes, 350 po. cu., S.F., S.D., 4 pneus d'été, 4 pneus d'hiver, très bon état, bas prix. Tél.: 543-2438 ou 548-4782. F-8731-16-1

CHEROCHEE CHIEF 4 x 4, 1977, condition A-1, 24,500 milles, très bien équipé, bon prix. Tél.: 679-2074, après 6h00. F-8111-17-1

PANEL FORD 1966, parfaite condition, 500.00. Tél.: 548-2227. F-8637-17-2

G.M.C. 1974, Crewcab (4 portes), 350, automatique, 27,000 milles, 3,000.00. Tél.: 543-5044. F-8392-17-1

LA QUEBECOISE DE YAMAHA 49 cc, 1975, très bon état, 675, à discuter. Tél.: 677-2071, après 18h00. F-8469-18-1

HARLEY DAVIDSON 1976, LX 1200, 7,000 milles, prix à discuter. Tél.: 674-2749. F-8714-19-1

SUZUKI Rover 90 cc, 1975, état neuf, 450.00. Tél.: 542-6412. F-8327-18-1

Debussche TREE FARMER modèle C-6 1968, en parfaite condition, avec équipement, prix à discuter. Tél.: 347-3971. F-8320-20-1

Presse à imprimer à cylindre Canuck "Letterpress", entraînement des rouleaux d'encre électrique, format: 15 x 18 avec table de marbre, cabinet d'entraînement sous le marbre, n'a à peu près été utilisée. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Tél.: 418-545-4474, ligne directe de Québec: 692-0410, Montréal: 871-9579. F-8396-20-1

BATEAUX A VENDRE (21)

BATEAU: 25', Glastron, 1975, 1 moteur Ford 350, 233 H.P., Stern Drive Mercury, avec moteur auxiliaire, 7.5 H.P., toit campeur, Bimini top, depth sounder, radio V.H.F., ditte, etc. 1 seul été de marche, pour informations: B. Sasse. Tél.: 549-0030. F-8843-21-5

1975 CRUISER 21' moteur Volvo diesel, 6 cylindres 90 c.v., équipement complet inc. VHF, sondeur digital, réfrigérateur 110/12V. Aussi fabrication domestique: 22' fibre de verre, moteur volvo essence, 120 HP, héritage de Camille Houde, valeur: 7,000.00, demande: 3,000.00. Pour informations, tél.: 543-0442, après 6h00. F-8745-25-1

AUBAINE: un mobilier de cuisine 75.00, un mobilier de salon, mobilier de chambre, 20 pièces, 20 pièces, 75.00, un fauteuil, 25.00, Le-z-boy, 50.00. Tél.: 543-1676. F-8739-25-1

2 mobiliers de chambre, un mobilier de cuisine, un mobilier de salon, valeur 3,000.00, vendu séparément ou en bloc 1,500.00. Cause: déménagement. Tél.: 547-5047. F-8919-25-2



LABORATOIRE
SOL ET BETON
INC.,

RECHERCHE UN

INGENIEUR GEOLOGUE

Avec expérience en cartographie, en forage et en contrôle, pour travail à la Baie James.

Faire parvenir curriculum vitae à:

LABORATOIRE SOL ET BETON INC.,
411, Delisle,
Chicoutimi-Nord, P.Q.
G7G-3B4

OFFRE D'EMPLOI

Une entreprise dynamique
est à la recherche
d'une

SECRETAIRE ADMINISTRATIVE

Qualifications requises:

- 2 ans d'expérience dans le secrétariat.
- Sténo-dactylo.
- Connaissance de l'anglais serait préférable.

Bénéfices marginaux usuels.

Conditions de travail intéressantes.

Salaire selon qualifications.

Faire parvenir sa demande:

Au Contrôleur

C.P. 700
Chicoutimi, P.Q. G7H 5E1

APPEL D'OFFRES

PROJET:
REFECTION DE L'ECOLE SAINT-FRANCOIS-DE-SALES A
SAINT-FRANCOIS-DE-SALES.

PROPRIETAIRE:
COMMISSION SCOLAIRE ROBERVAL
961, Marcotte,
Roberval, Cte Roberval,
G8H 2A7

ARCHITECTURE:
deMONTIGNY, DION, METIVIER, GAGNON
1090, Louis Riel,
Ste-Foy, Qué.
G1W 4A8

Benoit deMontigny

Architecte
Jean-Marc Dion
Analyste-conseil en éducation
physique et récréation

Austin Metivier
Architecte
Jacques Gagnon
Architecte

INGENIEURS STRUCTURE,
MECANIQUE, ELECTRICITE
Boulianne, Dufour, Desgagnés, Bergeron, Lapointe & Ass.
670, Bagot,
Ville de La Baie (secteur Bagotville).

Commission Scolaire Roberval, propriétaire, demande des soumissions pour la réfection de l'école Saint-François-de-Sales, à Saint-François-de-Sales, cte Roberval.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du propriétaire, contre un dépôt de cent dollars (\$100.00) qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente jours (30) qui suivent l'ouverture des soumissions. Les plans et devis complets seront disponibles à partir de mercredi, le 29 mars 1978.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de quinze mille dollars (\$15,000.00), à l'ordre du propriétaire, Commission Scolaire Roberval ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de quarante-cinq jours (45) de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au 961, Marcotte, Roberval, jusqu'à 15h00, heure en vigueur localement, le mercredi, 19ième jour du mois d'avril 1978 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessous mentionnées, lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat de la spécialité.

MONTANT DU CHEQUE VISE OU
CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION
EN DOLLARS

SPECIALITES

COUVERTURE	\$	(\$3,000.00)
BARDAGE METALLIQUE	\$	(\$2,000.00)
	\$	()

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé au montant stipulé ci-dessus, fait à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour 60 jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 2380 en date du 7 décembre 1961.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

A.-Guy Larocque
directeur général

ON DEMANDE

Une personne possédant 5 ans d'expérience dans la vente de meubles, pour occuper un poste de vendeur dans la région du Saguenay pour une chaîne importante.

Salaire et conditions à discuter.

Envoyer curriculum vitae à:

Vendeur demandé

C.P. 490, Arvida
G7S 4L1



CENTRE LOCAL DE
SERVICES COMMUNAUTAIRES
SAGUENAY-NORD

RECHERCHE MEDECIN

TACHES:

- dispense des soins de première ligne curatifs et préventifs;
- collabore aux programmes de santé communautaire dispensés par les infirmières;
- travaille en profondeur en vue de cerner la maladie et ses causes grâce à un travail en équipe multidisciplinaire.

EXIGENCES:

- omnipraticien reconnu par le Collège des Médecins;
- sensibilisé à la médecine communautaire et intéressé aux dimensions sociales de la santé;
- volonté de travailler en équipe et auprès des groupes de citoyens.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

- selon l'entente conclue entre la F.M.O.Q. et le M.A.S.

S.V.P. FAIRE PARVENIR VOS OFFRES D'EMPLOI A:

C.L.S.C. Saguenay-Nord,

a/s Directeur général,

222, St-Ephrem,
Chicoutimi-Nord, P. Qué.
Tél.: 545-1575

Le 24 novembre 1977



LA COMMISSION SCOLAIRE
LES DEUX RIVES

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné à tous les électeurs de quartiers numéros:

- 1- délimitation:**
Tout le territoire de la municipalité de Canton Bégin.
- 3- délimitation:**
Territoire de l'ex-municipalité de St-Ambroise, paroisse, le rang Est étant exclus.
- 4- délimitation:**
Territoire de la municipalité de Shipshaw, excluant le secteur St-Léonard.
- 9- délimitation:**
Partie de Ville de Jonquière, comprenant toute cette partie de territoire.
Borné au Nord par la partie de la rue Cabot, côté Sud, de la rue Ste-Famille jusqu'à la limite d'Arvida.
Borné à l'Est par la limite de la paroisse de Jonquière, compris entre la rue Cabot et la limite de la cité de Jonquière.
Borné au Sud par la partie de la rue Nelson et de la Route 16-A côté Nord, de la rue Laurier jusqu'à la limite de la paroisse de Jonquière.
- Borné à l'Ouest par la partie de la rue Ste-Famille, côté Est, de la rue Cabot jusqu'à la rue King-George. Partie de la rue King-George, côté Nord, de la rue Ste-Famille jusqu'à l'axe de la rue Laurier. Partie de la rue Laurier, côté Est, de la rue Laurier jusqu'à la rue Nelson.**
- 11- délimitation:**
Partie de Ville de Jonquière, comprenant toute cette partie de territoire.
Borné au sud par la partie de la rue Cabot côté nord, de la rue Ste-Famille jusqu'à la limite de la paroisse de Jonquière.
Borné à l'est par cette partie de la limite d'Arvida et de la paroisse de Jonquière, compris entre la rue Cabot et le boulevard Taschereau.
Borné au nord par la partie du boulevard Taschereau côté sud, de la rue Ste-Famille jusqu'à la limite d'Arvida.
Borné à l'ouest par la rue Ste-Famille côté est, de la rue Cabot au boulevard Taschereau.

Que la liste des personnes qui ont la qualité d'électeurs dans les quartiers ci-dessus mentionnés est dressée et déposée au bureau de la commission scolaire, 124, rue Cabot, Jonquière, secteur Kénogami.

Toute personne désireuse d'en prendre connaissance peut le faire en se présentant à l'adresse ci-haut indiquée, aux heures habituelles de bureau, au cours des quinze jours qui suivent la date du présent avis.

Donné à Jonquière, ce 31 mars 1978.

Bernard Gagnon,
directeur général.

• CORPORATION DE PROMOTION INDUSTRIELLE DE LA BAIE DES HA! HA! CONCOURS

COMMISSAIRE INDUSTRIEL

FONCTIONS:

- Relevait de la Corporation de Promotion Industrielle de la Baie des Ha! Ha!, le titulaire aura les responsabilités suivantes:
- Préparer un programme annuel d'action industrielle, accompagné d'un budget, selon la politique arrêtée par la Commission industrielle.
- Etablir et maintenir des relations avec les industriels, hommes d'affaires et commerçants dans le but de promouvoir le développement des industries et commerces existants et de susciter de nouveaux investissements industriels et commerciaux.
- Voir à la préparation d'un inventaire économique des facteurs favorables à l'implantation de nouvelles usines dans la région.
- Agir à titre d'agent de liaison entre les municipalités et les services gouvernementaux dans les matières concernant le développement industriel.

EXIGENCES:

- Avoir acquis une solide expérience dans le domaine de la promotion industrielle ou la commercialisation et la promotion de biens et de services dans l'industrie.
- De préférence, posséder une formation universitaire en administration des affaires, comptabilité, vente, etc... ou toute autre expérience jugée équivalente.
- Etre capable de communiquer efficacement avec les cadres supérieurs de l'entreprise privée et des organismes gouvernementaux.
- Posséder une bonne connaissance de la langue anglaise.
- Etre très dynamique.

SALAIRE:

Selon expérience et qualification.

LIEU DE TRAVAIL:

Ville de La Baie, Comté Dubuc.
Toute personne intéressée devra soumettre un curriculum vitae complet, accompagné d'une photo récente avant 17h00, le 18 avril 1978, à l'adresse suivante:

Corporation de Promotion Industrielle
de La Baie des Ha! Ha!
a/s du Comité de Sélection
1262, 6ième Avenue
Secteur Port-Alfred
Ville de La Baie
G7B 1R4

Concours de recrutement

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Commission de la
fonction publique du Québec

Directeur du bureau régional (Affaires culturelles)

CONCOURS H1073AQ/JN

MINISTRE DES AFFAIRES CULTURELLES

- poste à Hull,
- poste à Chicoutimi,
- poste à Trois-Rivières.

FONCTIONS: - A titre d'agent culturel, concevoir et coordonner la mise en application du plan culturel de sa région; organiser, diriger et contrôler les activités culturelles inhérentes à la réalisation de ce plan; conseiller et informer les administrations et les organismes régionaux concernés dans les secteurs pertinents aux activités du bureau régional et coordonner avec ceux-ci la mise en place des infrastructures culturelles régionales; diriger, coordonner et contrôler l'utilisation des ressources humaines, matérielles et financières du bureau régional.

EXIGENCES: - Diplôme universitaire de premier cycle en sciences humaines, en sciences administratives ou dans une discipline appropriée; 3 années d'expérience pertinente aux fonctions. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

TRAITEMENT: - De \$17,173 à \$26,838.

Date limite pour l'inscription:
14 avril 1978.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa sélection à ces personnes. S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'œuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est nécessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.

La commission vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux. Il y a un représentant de la Commission de la fonction publique au 50, boul. Harvey, 2e étage, Jonquière, G7X 8L6, téléphone: 542-3539.



COORDONNATEUR(TRICE)
DE LA
SECURITE INDUSTRIELLE
REXFOR

Rexfor, Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec, est à la recherche d'une personne pour assumer la responsabilité du secteur de la sécurité industrielle à l'intérieur de son service du personnel.

FONCTIONS:

Elaborer, implanter et contrôler des programmes en matière de sécurité industrielle; coordonner et superviser le travail des responsables de la prévention des accidents dans les divisions de Rexfor en ce qui a trait aux programmes de sécurité industrielle; participer étroitement aux programmes de formation des travailleurs forestiers; effectuer des recherches et établir des diagnostics sur les causes d'accidents; mesurer la fréquence et la gravité des accidents.

Etablir le coût des accidents; s'assurer de l'application du programme d'indemnisation des travailleurs accidentés; conseiller les filiales de Rexfor en matière d'hygiène au travail et de sécurité industrielle.

EXIGENCES:

Détenir un diplôme universitaire en relations industrielles, administration ou en toute autre discipline appropriée et posséder un minimum de trois (3) années d'expérience pertinente aux fonctions du poste

ou
en l'absence de diplôme universitaire, posséder plusieurs années d'expérience pertinentes aux fonctions du poste.

TRAITEMENT:

Selon les qualifications et l'expérience. Programme complet d'avantages sociaux.

LIEU DE TRAVAIL:

Sainte-Foy.

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae détaillé avant le 14 avril 1978 à:

Société Rexfor,
Service du Personnel,
1009, Route de l'Eglise,
Ste-Foy, Qué.
G1V 3V8

ON DEMANDE

Les bijoutiers diamantaires Peoples sont à la recherche d'une personne possédant plusieurs années d'expérience dans le domaine de la vente, qualifiée pour remplir le poste:

D'ASSISTANT-GERANT

Pour plus d'information, veuillez communiquer à:
545-4910



LABORATOIRE
SOL ET BETON INC.

a besoin pour différentes périodes, de

TECHNICIENS EN GENIE CIVIL

avec expérience en forage, en contrôle de béton, de ciment et béton bitumineux, en chantier et en laboratoire.

Des postes sont ouverts dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, à l'extérieur de la région et aussi à la Baie James.

Faire parvenir curriculum vitae à:

LABORATOIRE SOL ET BETON INC.
411, Delisle,
Chicoutimi-Nord,
P.Q.
G7G 3B4



CENTRE DE SERVICES SOCIAUX
Saguenay-Lac St Jean-Chibougamau

CHEF DE DIVISION

ENDROIT:

Filiale de Chicoutimi.

RESPONSABILITE:

Coordonner et contrôler les services sociaux dispensés dans son unité, particulièrement au niveau des programmes d'aide aux couples, aux familles, aux personnes âgées, aux adultes et d'expertise à la Cour supérieure.

EXIGENCES:

- Formation universitaire en service social ou en psychologie ou compétence équivalente acquise par une expérience pertinente;
- trois (3) ans d'expérience jugée pertinente;
- être jugé apte par un jury à remplir ce poste.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 13-04-78 à:

Directeur des ressources humaines,
Centre des services sociaux,
Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau,

711, Jacques Cartier est,
Chicoutimi, Qué.
G7H 5B7,
Tél.: (418) 549-4853.



Gouvernement du Québec
Ministère de la Justice

DIRECTEUR REGIONAL A LA PROTECTION CIVILE DU QUEBEC (poste à Jonquière)

Résidence obligatoire dans un rayon de 15 milles du port d'attache.

FONCTION:

- Sous l'autorité du directeur général, coordonner, élaborer, planifier les mesures d'urgence de protection civile au niveau des municipalités, des ministères et organismes gouvernementaux, et assurer la liaison et la coordination.

EXIGENCES:

- Diplôme universitaire en sciences de l'administration ou dans une discipline appropriée. Sont également admissibles les candidats ayant une expérience reconnue dans un domaine connexe.

TRAITEMENT:

- Pouvant atteindre \$23,373.000.

CONCOURS:

- Date limite d'inscription: 14 avril 1978.

Adresser un bref curriculum vitae à:

Monsieur Michel Verge,
Direction générale,
du personnel
Ministère de la Justice,
225, Grande-Allée est,
Québec, P.Q.

Moro drogué ou soumis à une pression psychologique

ROME (AP) — Les ravisseurs de M. Aldo Moro l'ont peut-être drogué, ou soumis à une intense pression psychologique, estiment vendredi des experts médicaux. C'est à la suite de la lettre écrite par l'ancien président du conseil italien, suggérant que le gouvernement pourrait effectuer un échange entre lui et des extrémistes em-

prisonnés, que les médecins ont avancé cette hypothèse. Selon M. Eugenio Paroli, directeur de l'Institut du pharmacologie de l'Université de Rome, de nombreuses drogues auraient pu être utilisées "pour détruire son sens critique, entraînant un état de dépression cérébrale et une forme d'amnésie". Tout cela afin de rendre M. Moro susceptible d'obéir aux ordres de ses ravisseurs.

Les experts rappellent que le juge Mario Sossi, de Gênes, enlevé et détenu par les "Brigades rouges" avaient subi un genre de "lavage de cerveau".

"Les Brigades rouges m'ont interrogé pendant 15 jours", avait déclaré le magistrat après sa libération. "Je ne peux affirmer que je n'ai pas parlé", avait ajouté M. Sossi. Il avait affirmé que ses ravisseurs lui avaient fait boire un thé "qui avait un drôle de goût", et peut-être "à cause du choc, de la drogue, il est possible que j'ai parlé".

Troubles sensoriels?

De son côté, le professeur Luigi Valzelli de l'Institut Mario Negri, a estimé que l'utilisation de drogue diminuant la résistance mentale nécessitait la présence de médecins très qualifiés.

Selon lui, les "Brigades rouges" ont plus vraisemblablement soumis leur prisonnier à une "privation psychosensorielle", l'isolant de telle manière que la lettre écrite par M. Moro n'a peut-être pas été dictée sous la contrainte, mais sous "le désir irrésistible" de communiquer avec le monde extérieur.

"Il est probable que M. Moro est détenu immobile, dans l'obscurité, dans le silence", un environnement qui provoque des troubles sensoriels et des hallucinations, ajoute pour sa part M. Ferruccio Antone II, un psychologue renommé.

Par ailleurs, alors que la police continue ses investigations, près de 300 exemplaires des trois messages diffusés par les "Brigades rouges" depuis l'enlèvement de M. Moro ont été trouvés dans trois rues de Rome, notamment devant un immeuble de la compagnie de téléphone nationale.

Cette découverte et le fait que lors de l'enlèvement de M. Moro, plusieurs milliers de lignes téléphoniques de la capitale avaient été coupées momentanément, ont amené les enquêteurs à penser que les "Brigades rouges" disposent de complicités à l'intérieur de la compagnie de téléphone.

Les "Brigades rouges", qui ne compteraient que quelques centaines de membres, disposent pourtant d'une grande capacité d'initiative. Ce que les "brigadistes" ont démontré en distribuant des communiqués sur l'enlèvement de M. Moro, simultanément à Rome, Milan et Turin.

Le gouvernement a démenti les spéculations, encouragées par la lettre rédigée par M. Moro, selon lesquelles les autorités envisageraient d'engager des pourparlers avec ses ravisseurs, ou même que des tractations seraient déjà en cours.

LE MONDE EN BREF

Carter au Nigéria

LAGOS (Reuter) — Venant de Rio de Janeiro, le président Carter est arrivé, vendredi soir, à Lagos pour des entretiens avec les dirigeants du Nigéria, notamment sur les problèmes d'Afrique australe et le prix du pétrole.

Il a été accueilli à sa descente d'avion par le général Olusegun Obasanjo, chef de l'Etat nigérien. En raison de l'heure tardive de son arrivée, la cérémonie officielle d'accueil a été reportée à samedi.

M. Carter est le premier président des Etats-Unis à visiter un pays d'Afrique sud-saharienne.

AMC se joint à Renault

DETROIT (AFP) — American Motors, le plus petit des constructeurs automobiles américains, a choisi la Régie nationale des usines Renault comme partenaire d'une association commerciale et industrielle avec un autre constructeur qu'il cherchait depuis longtemps.

Le président d'American Motors (AMC), M. Gerald Meyers, et le directeur général de la marque française, M. Bernard Vernier-Palliez, ont annoncé, vendredi à Detroit, un accord de principe pour l'association des deux firmes, accord qui doit être confirmé dans les soixante jours.

Marée noire

PORTSALL (Reuter) — Les soutes de l'Amoco-Cadiz ont finalement été vidées, annonce vendredi la préfecture maritime à Brest.

Selon son porte-parole, des plongeurs de la marine nationale ont pu confirmer que le pétrole brut qui se trouvait encore dans les flancs du pétrolier géant avait été expulsé sous la pression de l'eau de mer par les nouvelles brèches faites dans la coque par les grenades sous-marines lancées contre l'épave mercredi et jeudi.

Les 220,000 tonnes de pétrole qui se trouvaient à bord de l'Amoco-Cadiz, pétrolier battant pavillon libérien, lors de son naufrage le 16 mars, se sont répandues sur 200 kilomètres de côtes bretonnes, causant la plus grave pollution de l'histoire maritime.

L'Egypte et Israël concluent

Les résultats du voyage que vient de faire au Caire le ministre israélien de la Défense, M. Ezer Weizman, suscitaient vendredi soir des interprétations contradictoires en Egypte et en Israël.

La radio égyptienne voit dans le bref dialogue Weizman-Sadate un échec total, comparable seulement à celui qu'a essuyé récemment à Washington le premier ministre israélien, M. Menahem Begin. Pour leur part, des informateurs politiques de Jérusalem croient savoir que la mission de M. Weizman a été utile.

Quoi qu'il en soit de ces nuances, la radio du Caire accuse M. Begin de chercher à exploiter les contradictions qui divisent les pays arabes et d'adopter une politique d'agression expansionniste et colonialiste. Aucune solution ne peut être envisagée, d'après les commentateurs égyptiens, aussi longtemps que Jérusalem ne renoncera pas à cette conception.

Barre se succède

PARIS (AFP) — M. Raymond Barre se succède à lui-même: désigné de nouveau, vendredi, premier ministre par le président français, M. Valéry Giscard d'Estaing, M. Barre est chargé de former le nouveau gouvernement.

Ce n'est pas une surprise. Tous les observateurs s'y attendaient après la démission dans la matinée du précédent cabinet, démission intervenue, comme le veut la coutume, quelques jours après la victoire de la majorité aux élections législatives.

L'éloge appuyé du président au cabinet démissionnaire, réuni une dernière fois vendredi matin, annonçait bien la reconduction du premier ministre en fin d'après-midi.

On s'attend que le nouveau gouvernement Barre soit formé dans les heures qui suivront l'élection, lundi, du président de l'Assemblée nationale. A cette élection pourront participer tous les ministres et secrétaires d'Etat du précédent gouvernement élus députés les 12 et 19 mars derniers: n'étant en effet plus membres du gouvernement, ils peuvent siéger à l'Assemblée sans déroger à la règle de l'incompatibilité entre fonctions ministérielles et mandat parlementaire, en vigueur sous la Cinquième République.

La semaine qui vient sera aussi importante pour deux raisons: la constitution de la nouvelle équipe ministérielle et l'élection du président de l'assemblée qui met d'ores et déjà à rude épreuve l'unité de la majorité.

Faure ou Chaban

La formation du nouveau gouvernement devrait intervenir mardi ou mercredi, jeudi au plus tard, en tout cas avant le départ de M. Giscard d'Estaing pour Copenhague où les 7 et 8 avril les chefs de gouvernement et les ministres des Affaires étrangères des neuf pays de la CEE tiendront un conseil européen.

On donne comme maintenus dans leurs fonctions MM. Christian Bonnet Intérieur, Pierre Mignier Agriculture, René Monory Industrie et Commerce.

DECES



Edmond et l'inhumation au cimetière paroissial. Direction funéraire: Marcel Dion, Normandin.

BOUCHARD (M. Olivier)

— Est décédé au Centre hospitalier de Jonquière, le 31 mars, à l'âge de 49 ans. Il était l'époux de Dame Jacqueline Savard, demeurant au 78, Bégin, Kénogami.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Nault & Caron, 105, Ste-Famille, Kénogami.

Les funérailles auront lieu mardi, le 4 avril 1978, à 15h00, en l'église Ste-Cécile.

Direction funéraire:

Nault & Caron, Kénogami.

GUAY (Dame Marie-Rose)

— Est décédée à Alma, le 31 mars 1978, à l'âge de 57 ans et 10 mois. Elle était l'épouse de M. Léopold Thériault, demeurant au 34, rue Principale, L'Ascension.

La dépouille mortelle est exposée en la salle communautaire de L'Ascension.

Les funérailles auront lieu lundi, le 3 avril 1978, à 13h00, en l'église de L'Ascension et l'inhumation au cimetière paroissial.

Direction funéraire:

Coopérative funéraire Lac-St-Jean.

DUCHESNE (M. Adrien)

— Est décédé à L'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, le 31 mars 1978, à l'âge de 64 ans. Il était l'époux de Dame Alice Savard, demeurant au 26-B, Place du Point, Kénogami.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Nault & Caron, 251, St-Jean-Baptiste, Jonquière.

Les funérailles auront lieu lundi, le 3 avril 1978, à 10h00, en l'église St-Georges et il sera incinéré.

Direction funéraire:

Nault & Caron, Jonquière.

MME GONZAGUE VILLENEUVE

Le service anniversaire de Mme Gonzague Villeneuve, née Cécile Gauthier, sera chanté lundi, le 3 avril 1978, à 19h00, en l'église Ste-Anne.

Parents et amis sont invités à y assister.

M. ZOEL LEBLANC

Mme Zoël Leblanc de Roberval et les membres de sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Zoël Leblanc, soit par offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

Direction funéraire: Harvey Ltée, Roberval.



LORS DU DECES D'UN ETRE CHER FAITES UN DON A LA FONDATION DU QUEBEC DES MALADIES DU COEUR

Faites-nous parvenir un chèque ou un mandat-poste et l'on fera parvenir à la famille du défunt, une carte attestant votre don à la fondation. L'on vous fera parvenir un reçu dûment dû de votre impôt.

FONDATION DU QUEBEC DES MALADIES DU COEUR C.P. 305 — CHICOUTIMI, P.Q.

Prenons ça à cœur

Nouvelles émeutes: deux morts

TEHERAN (Reuter) — Deux personnes au moins ont été tuées, jeudi, et sept autres blessées au cours d'affrontements entre policiers et manifestants à Yazd, à 500 kilomètres au sud-est de Téhéran, apprend-on de source gouvernementale.

Les émeutiers ont brisé des devantures de banques et attaqué les forces de police à l'aide de briques, de couteaux et de pierres. Les policiers ont tiré sur les manifestants après avoir vainement tenté de les disperser à l'aide de gaz lacrymogènes, ajoute-t-on de même source.

C'est la quatrième journée consécutive que des manifestants prennent pour cible des banques, des bureaux, des cinémas et des commerces dans plusieurs villes iraniennes.

CHEF-COMPTABLE

SECTEUR MINIER

Une entreprise publique à caractère commercial et industriel désire ajouter à son équipe de cadres, un professionnel de la comptabilité. Appuyée par une équipe compétente la personne choisie assurera le maintien de registres comptables et verra à l'analyse de l'information dans l'évaluation des résultats d'opération. Son travail l'amènera à assurer un contrôle sur les filiales de la maison-mère et l'intégration de systèmes informatisés.

La réussite dans ce poste exige une formation académique solide et une connaissance du contrôle budgétaire et de la comptabilité industrielle. Une courte expérience financière et administrative acquise dans une entreprise manufacturière utilisant l'informatique serait un atout. Les qualités humaines essentielles à ce poste d'importance se traduisent par un sens de l'organisation, un goût de l'effort au travail, un souci de la rentabilité et une grande capacité de contacts à tous les niveaux.

Ce poste offre des conditions de travail stimulantes et des chances d'avancement et de développement de son potentiel. Lieu de travail: Québec.

Vous référant au dossier 78-11-710, veuillez adresser votre demande à:

André Briand,

880, chemin Ste-Foy, Suite 860, Québec, Qué., G1S 2L2.

Ingénieur de travaux

(Poste ouvert aux hommes et aux femmes)

Les services de génie Alcan, bureau d'études central d'Alcan situé à Montréal, recherchent pour l'agence au Saguenay de leur division travaux, un ingénieur génie civil ayant occupé cinq ans environ des fonctions similaires dans le cadre de réalisations pour l'industrie lourde.

Le candidat choisi sera chargé de la surveillance, coordination et administration de marchés ayant pour objet la construction d'installations à caractère industriel, de nature très diverse, dans les établissements d'Alcan au Saguenay.

Ce poste ouvre, dans une grande société d'ingénierie intervenant à l'échelon national et international, des perspectives très amples d'affectation ultérieure.

La préférence sera donnée aux candidats ayant de l'anglais, sinon une maîtrise parfaite, du moins une connaissance leur permettant d'en faire usage dans leur travail. A condition d'être accompagné de l'expérience exigée, un diplôme de technicien permet également d'accéder à ce poste.

Prière d'envoyer la lettre de candidature, le curriculum vitae détaillé et la date de disponibilité, sous référence 762/SB/QC, au:

Service de génie Alcan, a/s le chef du personnel, case postale 6090, Montréal (Québec), H3C 3H2.



CONCOURS D'ADMISSION 1978

Conservatoire de musique du Québec

Le Conservatoire de musique dispense un enseignement supérieur dans les disciplines suivantes:

PIANO • ORGUE • CLAVES • VIOLON • ALTO • VIOLONCELLE • CONTRE-BASSE • FLÛTE • HAUTBOIS • CLARINETTE • BASSON • SAXOPHONE • TROMPETTE • TROMBONE • COR • TUBA • HARPE • PERCUSSION • GUITARE • ONDES MARTENOT • ART VOCAL • ÉCRITURE • COMPOSITION • ANALYSE • DIRECTION D'ORCHESTRE • HISTOIRE DE LA MUSIQUE.

Cet enseignement est gratuit. La date limite pour s'inscrire au concours d'admission est le vendredi 30 avril 1978. Les étudiants intéressés sont priés de s'adresser au conservatoire de leur choix.

RIMOUSKI	22, rue Sainte-Marie	724-2936
CHICOUTIMI	534 est, rue Jacques-Cartier	549-9560
QUÉBEC	365 est, boul. Saint-Cyrille	643-2190
TROIS-RIVIÈRES	1425, place de l'Hôtel de Ville	375-7748
MONTREAL	100 est, rue Notre-Dame	873-5618
HULL	279, boul. Alexandre-Taché	771-3283
VAL-D'OR	Édifice Provincial, 76 Rue	825-3585

Ministère des Affaires culturelles
Direction du Conservatoire de musique et d'art dramatique



LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHICOUTIMI

PROVINCE DE QUEBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHICOUTIMI

DEPOT LISTE ELECTORALE

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par le soussigné, président d'élection, à tous les électeurs des quartiers électoraux suivants: 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 14, que la liste des personnes qui ont la qualité d'électeurs, est dressée et déposée au bureau de la commission scolaire, 36 est, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi, et que toute personne qui désire en prendre connaissance durant les heures de bureau, peut le faire d'ici le 14 avril 1978.

Durant ce laps de temps, quiconque croit que son nom ou celui d'une autre personne a été omis ou inscrit sans droit sur la liste, peut déposer à ce sujet une demande écrite, par téléphone ou en personne, au bureau de la commission, au numéro de téléphone 549-8210, local 169.

DONNE à Chicoutimi, ce 30ème jour de mars 1978.

Georges Landry, président d'élection.

AVIS

Bureau du financement des partis politiques



Aujourd'hui entre en vigueur dans sa totalité la Loi régissant le financement des partis politiques, loi votée à l'unanimité par les membres de l'Assemblée nationale du Québec le 26 août 1977.

Désormais, les seuls partis politiques, associations et candidats qui peuvent solliciter ou recueillir des contributions ou effectuer des déboursés sont ceux et celles qui *détiennent* une autorisation émise par le Directeur général du financement des partis politiques.

Quel est le but de cette Loi?

- Réserver aux seuls électeurs le droit de financer les partis politiques.
- Encourager des contributions modestes et diversifiées de la part des électeurs.
- Rendre publiques les sources de financement et la totalité des déboursés des partis politiques.
- Soumettre à une même autorité le contrôle des dépenses faites par les partis politiques tant à l'intérieur qu'en dehors des périodes électorales.

Qui a la responsabilité de l'application de cette loi?

Le Directeur Général du Financement des Partis Politiques. Il est assisté de deux directeurs adjoints. Ces trois (3) personnes ont été nommées suite à un vote unanime, des membres de l'Assemblée nationale.

Le Directeur général est également assisté d'un **Conseil consultatif** sur le financement des partis politiques. Il préside le Conseil consultatif qui est composé de deux (2) représentants de chacun des "partis politiques autorisés" représentés à l'Assemblée nationale du Québec.

P.P.A.? A.C.A.? C.I.A.?

Il s'agit d'un Parti Politique Autorisé, d'une Association de Comté Autorisée de ce parti ou d'un Candidat Indépendant Autorisé (candidat qui se présente hors les cadres d'un parti politique structuré) qui ont été autorisés par le Directeur général et donc bénéficient d'un double droit:

- a) le droit de solliciter ou recueillir des contributions auprès des électeurs québécois;
- b) le droit d'effectuer des déboursés dans le cadre de leurs activités;

Qui peut recevoir des contributions politiques?

Seules peuvent solliciter ou recevoir des contributions les personnes suivantes:

- a) le représentant officiel d'un parti politique autorisé ou l'un de ses délégués. Le nom de tous ces délégués doit être communiqué au Directeur général;
- b) le représentant officiel d'une association de comté autorisée ou les personnes qu'il désigne par écrit à cette fin;
- c) le représentant officiel d'un candidat indépendant autorisé ou les personnes qu'il désigne par écrit à cette fin;

N.B. Toute personne autorisée à solliciter des contributions DOIT, sur demande, exhiber un certificat attestant sa qualité et signé par le représentant officiel.

Qui peut verser des contributions?

Seuls les électeurs, c'est-à-dire les résidents du Québec âgés d'au moins 18 ans et ayant droit de voter à une élection québécoise, peuvent verser des contributions.

Il est interdit aux personnes morales (les compagnies, les syndicats, etc...) de verser des contributions, donc de participer au financement des partis politiques.

Quelle est la contribution maximum qu'un électeur peut verser?

Le total des contributions versées par un même électeur au cours d'une même année civile à un ou plusieurs partis politiques autorisés ou à leurs diverses associations de comté autorisées ainsi qu'à tout candidat indépendant autorisé, ne peut dépasser \$3,000.00. De plus les contributions doivent être versées par l'électeur lui-même et à même ses propres biens.

Y a-t-il une autre condition à respecter lorsqu'une contribution est versée?

Oui. Pour **chaque** contribution versée l'électeur doit recevoir un reçu officiel.

Pourquoi l'électeur doit-il exiger son reçu?

En outre du fait que ce soit une exigence légale, l'électeur pourra déduire de son impôt à payer un pourcentage appréciable de la contribution versée (50% du premier \$100. de contribution et 25% du deuxième \$100. de contribution).

Qu'est-ce que le R.O.?

Il s'agit du Représentant Officiel d'un P.P.A., d'une A.C.A. ou d'un C.I.A. désigné par le chef du parti ou par le candidat indépendant.

Cette nomination doit être communiquée au Directeur général lors de la demande d'autorisation qui lui est faite.

Le représentant officiel a la responsabilité du financement et c'est sous son autorité que sont effectués les déboursés.

N.B. Toute personne autorisée à effectuer des déboursés DOIT, sur demande, exhiber un certificat attestant sa qualité et signé par le représentant officiel.

Qui sont les P.P.A. et qui sont leurs représentants officiels?

- **Le Parti Québécois** — M. Philippe Bernard
8790 avenue du Parc
Montréal H2N 1Y6
- **Le Parti Libéral du Québec** — M. Jean-Pierre Roy
460 rue Gilford
Montréal H2J 1N3
- **L'Union nationale** — M. Léopold Fournier
130 ouest Grande-Allée
Québec G1R 2G7
- **Ralliement Créditiste** — M. Gérard Perron
2620 Maufils
Québec G1J 4K9
- **Le Parti National Populaire** — M. Jacques Nadeau
300 rue Giguère, #13
Ville-Vanier
Québec G1M 1X8

Les P.P.A. doivent-ils faire rapport de leurs activités?

Oui. Semi-annuellement, chaque parti politique autorisé doit remettre au Directeur général un rapport indiquant notamment:

- Le total des contributions de \$100. et moins reçues par le parti.
- Le total des contributions supérieures à \$100. ainsi que les nom et adresse des électeurs ayant versé de telles contributions.
- Le total des déboursés effectués par le parti.
- Les montants recueillis à titre de cotisation, de frais d'inscription à des congrès politiques, de prix d'admission à des réunions ou manifestations à caractère politique.

On doit noter que chaque association de comté autorisée devra également une fois l'an faire un rapport similaire.

Ces rapports fournis par les P.P.A. sont-ils publics?

Oui. On pourra examiner ces rapports et les documents s'y rapportant et en prendre copie. Pour ce faire les intéressés n'auront qu'à s'adresser au Bureau du Directeur général du financement des partis politiques.

Le Directeur général peut-il enquêter sur la légalité des contributions et des déboursés?

Oui. Toute personne peut lui demander d'instituer une telle enquête. Le Directeur général peut par contre refuser de faire ou de poursuivre une telle enquête lorsqu'il estime qu'une telle demande est frivole, vexatoire ou faite de mauvaise foi ou encore qu'une enquête n'est pas nécessaire eu égard aux circonstances.

Par contre, le Directeur général doit, chaque fois qu'il refuse de faire une enquête à la demande d'une personne, non seulement avertir cette dernière de son refus, mais encore lui en donner les motifs, par écrit, et de plus doit lui indiquer les recours qu'elle peut exercer, s'il en est.

Qu'arrive-t-il des fonds électoraux en possession des partis politiques aujourd'hui?

Les fonds électoraux en possession de tous les partis politiques existants, ou en la possession de leurs fondés de pouvoirs (tout individu, compagnie, trust, banque ou autres institutions financières, etc... ainsi que toute association de comté ou autre instance d'un parti) **doivent être remis avant le 30 juin au représentant officiel de chacun des partis politiques concernés.**

Le représentant officiel devra alors les déposer dans des comptes distincts dans des banques à charte ou des compagnies de fiducie ayant un bureau au Québec, ou des caisses d'épargne ou de crédit (exemple: les caisses populaires) de leur choix.

Le premier rapport que doit produire le représentant officiel du parti concerné devra entre autres, indiquer les établissements financiers où ces fonds sont déposés et les numéros de comptes utilisés.

Tel que convenu lors d'une séance du Conseil consultatif sur le financement des partis politiques tenue le 10 mars 1978, le représentant officiel du parti politique concerné devra de plus fournir un état détaillé de tous les actifs mobiliers et/ou immobiliers détenus directement ou indirectement par son parti en date du 1er avril 1978 et la valeur de chacun de ces actifs.

De plus le représentant officiel du parti dans les rapports semi-annuels qu'il devra fournir au Directeur général, devra indiquer tout changement survenu dans ces actifs au cours de la période concernée par son rapport, c'est-à-dire indiquer dans un état détaillé toute amélioration, acquisition, aliénation, utilisation ou autre disposition faites en regard de ces actifs.

Si une association de comté obtient son autorisation avant le 30 juin 1978, il incombera au représentant officiel de cette association de s'acquitter des mêmes obligations auxquelles serait soumis le représentant officiel du parti, tel que décrit précédemment.

Le Directeur général,

PIERRE-OLIVIER BOUCHER



Bureau du financement
des partis politiques
360 ouest, rue St-Jacques
Mezzanine
Montréal H2Y 1P5
(514) 873-7131

Il existe également un bureau au 614 est Grande-Allée, Québec G1R 2K5 (tél: 643-3858)